

FOREZ-EST
communauté
de communes



Rapport d'activité des services

2024



Sommaire

ÉDITO	p. 3
PORTRAIT DU TERRITOIRE	p. 4
LE TERRITOIRE DE FOREZ-EST	p. 5
LA GOUVERNANCE	p. 6

DIRECTION GÉNÉRALE

P. 8

Direction Générale	p. 9
Mutualisation Contractualisation	p. 11
Santé	p. 12
Communication	p. 14
Systèmes d'information	p. 16
Systèmes d'information géographique (SIG)	p. 17

PÔLE RESSOURCES

P. 19

Ressources humaines et prévention	p. 20
Achats, commande publique et juridique	p. 22
Finances	p. 23

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

P. 26

PLU et PLUI	p. 27
Habitat	p. 29
Mobilité	p. 31
Instruction des autorisations du droits des sols	p. 33

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

P. 35

Économie	p. 36
Commerce	p. 39
Tourisme	p. 40

PÔLE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE ET ESPACE PUBLIC

P. 42

Gestion et Valorisation des Déchets	p. 43
Études et projets structurants	p. 45
Services techniques	p. 47
Développement durable	p. 49
Direction cycle de l'eau	p. 51

PÔLE SERVICES À LA POPULATION

P. 53

Petite enfance - Enfance Jeunesse	p. 54
Ludothèque	p. 57
Inclusion numérique	p. 58
Emploi insertion	p. 59
Piscine	p. 60
Culture	p. 62



« Comment Forez-Est a-t-elle évolué en 2024 ? Quels sont les projets marquants et les avancées notables qui ont façonné notre territoire cette année ? »

Découvrez dans ce rapport d'activité un aperçu des réalisations et des perspectives d'avenir pour notre Communauté de Communes de Forez-Est.

1. Développement économique et aménagement du territoire

En 2024, La CC Forez-Est a continué de soutenir le développement économique. Plusieurs initiatives ont vu le jour, notamment la création d'un grand jeu des commerces du territoire. De plus, l'actualisation du schéma d'accueil économique a permis à la CC Forez-Est de définir les orientations stratégiques en matière d'offre immobilière et d'accueil des entreprises sur notre territoire à 10 ans. Ces projets permettent de dynamiser notre économie locale.

Enfin, le lancement de notre PLUi va marquer une étape importante pour l'aménagement de notre territoire au sens le plus large.

2. Transition Écologique et Durabilité

La transition écologique reste une priorité pour la CC Forez-Est. Cette année, nous avons mis en œuvre plusieurs projets visant à réduire notre empreinte carbone et à promouvoir des pratiques durables. Parmi les initiatives phares, on retrouve l'attribution d'un fonds de concours pour accompagner l'émergence d'ombrières photovoltaïques sur les parcelles communales et la mise en place de notre plan alimentaire territorial qui vise à promouvoir une alimentation durable, locale, saine et accessible à tous.

3. Amélioration des Services Publics

L'amélioration des services publics a été au cœur de nos préoccupations en 2024. Nous avons investi dans la modernisation de nos infrastructures, notamment avec notre nouveau siège, en rénovant plusieurs crèches et en créant un véritable pôle multimodal à Montrond-les-Bains. Ces efforts visent à offrir un cadre de vie de qualité aux 66 000 habitants de Forez-Est.

4. Vie Communautaire et Culturelle

La vie communautaire et culturelle de Forez-Est a été particulièrement riche en 2024. De nombreux événements ont été organisés pour renforcer les liens entre les habitants et célébrer notre patrimoine avec le programme d'éducation artistique et culturelle à destination des plus jeunes, les expositions et les 48h de la création ont connu un grand succès, attirant des visiteurs en grand nombre.

Fidèles à notre politique culturelle axée sur le « Aller vers », en 2024, nous avons mis en place une Micro-Folie itinérante afin de rendre la culture accessible à tous, au plus près des habitants. Cette initiative a été reconnue et valorisée lors du Trophée des Maires, où nous avons eu l'honneur d'être lauréats dans la catégorie Culture et Patrimoine.

2024 a été une année de progrès et de réalisations pour Forez-Est. Grâce à la mobilisation de tous, élus et agents, nous avons pu mener à bien de nombreux projets qui contribuent à faire de notre territoire un lieu où il fait bon vivre et travailler. Je vous invite à consulter le rapport d'activité pour découvrir en détails toutes les initiatives et avancées de cette année.

"Ensemble, continuons à construire l'avenir de Forez-Est".

Pierre VERICEL

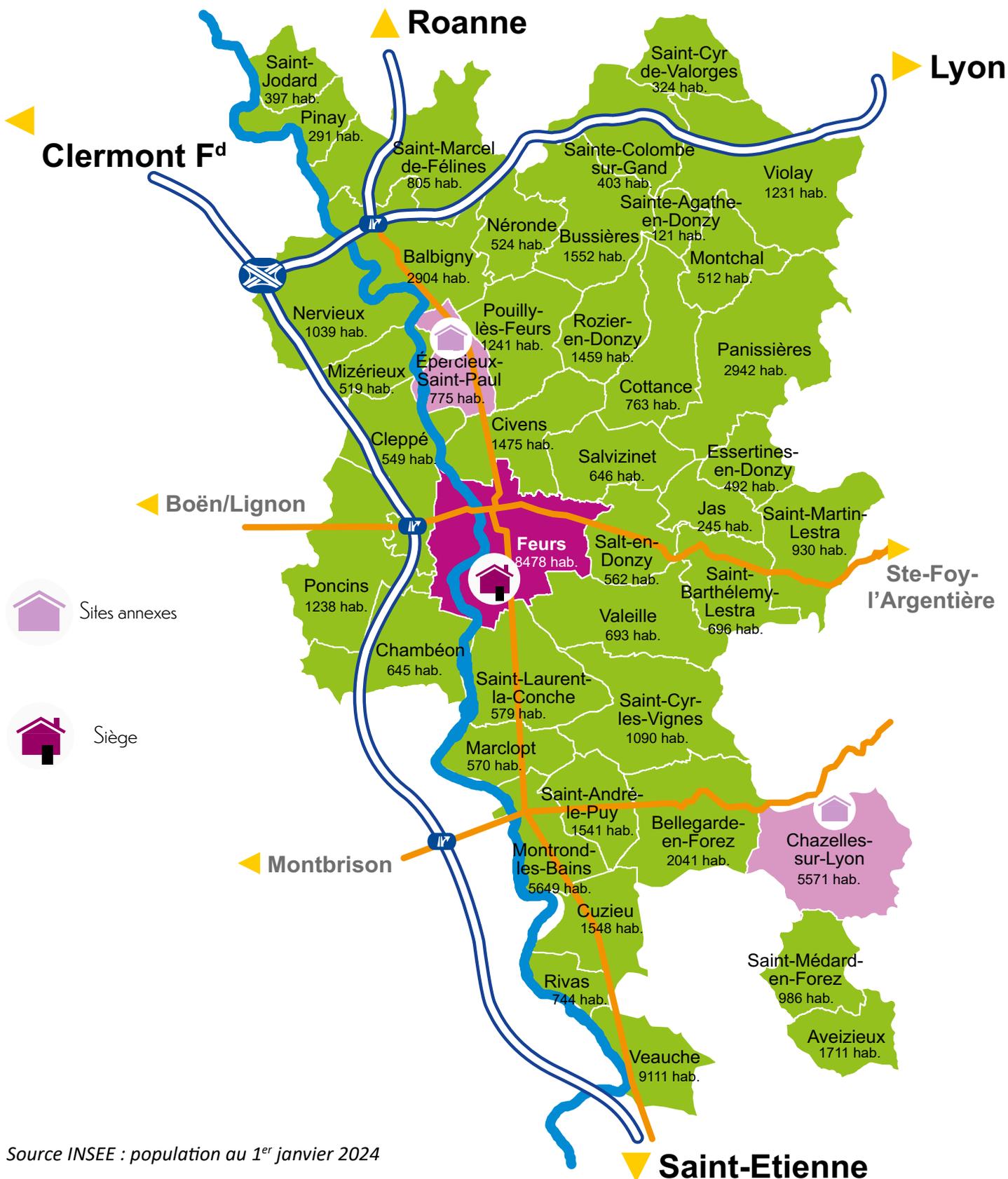
Président de la

Communauté de Communes de Forez-Est

Portrait du territoire

42 COMMUNES

242 KM²



Source INSEE : population au 1^{er} janvier 2024

Le territoire de Forez-Est



Forez-Est est un territoire à caractère mixte urbain-rural regroupant 42 communes dans le département de la Loire. Sa position stratégique, à moins d'une heure de Saint-Etienne, de Clermont-Ferrand et de Lyon, offre à ses habitants une qualité de vie exceptionnelle.

Riche de pépites naturelles, patrimoniales et économiques, Forez-Est s'affirme comme un territoire attractif et agréable à vivre. Il dispose de nombreux services de proximité permettant à ses usagers de répondre à leurs besoins tant pour les familles que pour les seniors.



65 592
habitants

(population totale au 01/01/2024)



118,6
habitants par km²



740
établissements
agricoles*



26 025
emplois*



32 661
logements



5,2 %
de taux de chômage
sur Forez-Est

(au 1^{er} janvier 2024, contre 7,6 % de taux de chômage dans le département de la Loire)



7 480
établissements
tous secteurs
confondus*



71 %
des emplois situés
dans les 6 centralités*
(Feurs, Veauche, Chazelles-sur-Lyon,
Montrond-les-Bains, Panissières et
Balbigny)

*source : données générées par le logiciel Economie & Territoire juillet 2025

La gouvernance

LES MEMBRES DU BUREAU EN 2024



Pierre VERICEL

Président
Maire de Chazelles-sur-Lyon
Conseiller départemental de la Loire



1^{er} Vice-Président
Didier BERNE
Finances
Maire de Rozier-en-Donzy



2^{ème} Vice-Président
Gérard DUBOIS
Aménagement du territoire
Urbanisme Habitat - Mobilité
Maire de Veauce



3^{ème} Vice-Président
Christian DENIS
Économie - Agriculture
Maire de Montchal



4^{ème} Vice-Président
Gilles DUPIN
Environnement -
Développement durable
Maire de Balbigny



5^{ème} Vice-Présidente
Simone COUBLE
Ressources Humaines
Maire de Cleppé



6^{ème} Vice-Présidente
Véronique CHAVEROT
Eau - Assainissement
GEMAPI
Maire de Violay
Conseillère départementale
de la Loire



7^{ème} Vice-Président
Gérard MONCELON
Santé social, insertion et sport
Maire de Néronde



8^{ème} Vice-Président
Georges ROCHETTE
Gestion des Déchets
Adjoint au maire de
Montrond-les-Bains



9^{ème} Vice-Président
Sébastien DESHAYES
Aménagement zones
économiques
Infrastructure routière
Maire de
Saint-Médard-en-Forez



10^{ème} Vice-Président
Robert FLAMAND
Bâtiment - Patrimoine
Maire de Valeille



11^{ème} Vice-Président
Christian MOLLARD
Tourisme - EPIC
Maire de Panissières



12^{ème} Vice-Présidente
Marianne DARFEUILLE
Mutualisation
Contractualisation
Maire de Feurs
Conseillère départementale
de la Loire



13^{ème} Vice-Président
Jacques LAFFONT
Petite enfance
Enfance - Jeunesse
Maire de Bellegarde-en-Forez



14^{ème} Vice-Président
Christophe GUILLARME
Communication - Nouvelles
technologies - Informatique
Maire de Civens



15^{ème} Vice-Président
Jacques DE LEMPS
Commerce - Événementiel
Culture
Maire de Cottance

DIRECTION GÉNÉRALE



Directeur général : **Guillaume MENNESSON**

direction-generale@forez-est.fr

04.77.28.29.30

12
AGENTS



Pierre Véricel
Président

Responsable du service
Guillaume Mennesson
direction-generale@forez-est.fr
04 77 28 29 30

DIRECTION GÉNÉRALE

"La CC Forez-Est est dotée d'une administration efficiente avec comme volonté de favoriser des services publics de qualité pour un territoire toujours plus fort, plus solidaire et plus attractif."

FAITS MARQUANTS



7

conseils communautaires
ayant donné lieu
à 245 délibérations
de l'assemblée délibérante.



15

bureaux communautaires ayant
donné lieu à 27 délibérations



259

décisions du Président



18

arrêtés du Président



8

Conseils des Maires



4

réunions d'informations des
secrétaires de mairie / DGS

• DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE, 6 PLACE PAUL LARUE À FEURS

Après 18 mois de travaux, le déménagement du siège a eu lieu au 6 place Paul Larue, du 20 au 22 novembre 2024. Les nouveaux locaux sont le fruit d'une réhabilitation d'un bâtiment commercial réalisée dans une démarche forte de développement durable. Ce bâtiment accueille actuellement plus de 50 agents issus de la fusion des sites de Feurs et Chazelles-sur-Lyon, permettant ainsi une meilleure organisation interne et une gestion plus optimisée des équipes.

• SIGNATURE DU CONTRAT NÉGOCIÉ

Signé le 15 mai 2024, ce contrat établit un engagement réciproque et pluriannuel entre le département de la Loire et Forez-Est. Il s'inscrit dans la volonté du département de favoriser un développement cohérent et équilibré de l'ensemble du territoire. Il vise également à réduire les inégalités entre territoires, à faire émerger à moyen terme les atouts propres à chaque bassin de vie géographiquement cohérent, et à renforcer des dynamiques locales en lien avec les orientations départementales. Ce contrat est conclu jusqu'au 31 décembre 2027. La programmation a été validée par la signature d'une convention pour une enveloppe globale de 4 715 000 € dont 2 709 400 € pour la communauté de communes (réaménagement de Forez Aquatic, construction d'un nouveau bâtiment pour la crèche de Rozier-en-Donzy, aménagement de la gare de Veauche et aménagement d'une aire de loisirs/sport pleine nature) et 2 005 600 € pour les centralités répondant aux compétences du Département.



PERSPECTIVES 2025

Renouvellement des marchés de fournitures et de produits d'entretien

Le marché des produits d'entretien mis en place en juillet 2022 arrivera à échéance au 30 juin 2025.

La Direction Générale assurera le renouvellement de ce dernier au 1^{er} juillet 2025, pour une durée de 3 ans, en mutualisation avec la ville de Feurs, afin de maintenir une coordination efficace et des coûts maîtrisés.

Le marché des fournitures de bureau arrivera au terme de ses trois années d'exécution en juin 2025. La Direction Générale, en lien avec le service de la commande publique et des achats, procédera aux différentes étapes de son renouvellement à cette échéance.

Création du pôle attractivité

Dans une logique d'efficience, il a été acté par l'autorité territoriale, de mettre en place un pôle attractivité. Après une réflexion menée tout au long de l'année 2024 entre les agents et les élus concernés, ce dernier verra le jour au 1^{er} janvier 2025.

Restructuration des instances

Dans la continuité de la restructuration du pôle attractivité, en plus du Codir existant, deux nouvelles instances seront créées : le Cockpit composé des directeurs de pôles et le club des managers composé de tous les encadrants de Forez-Est.

Préparation du renouvellement du conseil communautaire 2026

Dans la perspective des élections municipales au printemps 2026, une réflexion et un travail de préparation sur le renouvellement du Conseil Communautaire vont être engagés sur le 2^{ème} semestre 2025. Des échanges avec la préfecture de la Loire seront menés, notamment pour la validation de la future répartition des conseillers communautaires.



Marianne Darfeuille
Vice-Présidente
chargée de la contractualisation
et de la mutualisation

MUTUALISATION

CONTRACTUALISATION

"En tant que vice-présidente à la contractualisation et à la mutualisation, je réaffirme la volonté de renforcer, pour notre EPCI, la collaboration avec les communes, pour construire une action publique plus cohérente et efficiente. Cette dynamique partenariale se traduit également à l'échelle départementale, avec un soutien affirmé dans le cadre du contrat négocié avec le Conseil départemental. Enfin, la communauté de communes s'inscrit pleinement dans les dispositifs européens, notamment à travers le programme LEADER, pour accompagner les projets structurants du territoire. "

FAITS MARQUANTS

• PROGRAMME LEADER LOIRE

Le programme leader est un programme européen en faveur du développement territorial soutenant des projets innovants en zone rurale. Il est alimenté par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Le programme leader Loire 2023-2027 a pour ambition de :

- Renforcer l'économie rurale en soutenant les activités durables et locales
- Faire du tourisme une activité créatrice de valeur durable et accessible
- Préserver, dynamiser et revaloriser les centres bourgs
- Favoriser la coopération interterritoriale sur ces thématiques

Le programme Leader doté d'une enveloppe de 4 000 000 €, est mis en œuvre par un groupe d'action locale regroupant les acteurs publics et privés.

Sur les 36 628 € de dépenses présentées pour la création de l'Espace Trail de Forez-Est, 18 414 € ont été attribués par le programme Leader Loire.

PERSPECTIVES 2025

Dans le cadre du programme LEADER, trois dossiers seront présentés pour :

- L'appel à projet "Valoriser le patrimoine local, les activités touristiques, en améliorant les conditions d'accueil des visiteurs du Groupe d'Action Locale (GAL) Loire" :
 - Le GEAC "La ferme des délices" pour un projet de tourisme gourmand du champ à l'assiette
 - La commune de Panissières pour la scénographie et le nouveau parcours de visite du musée
- L'appel à projet "Aménagement de l'espace public et mobilité active" :
 - La commune de Balbigny pour un aménagement de centre bourg modes actifs.
 - Création d'un Équivalent Temps Plein (ETP), chargé de mission pour 2 ans, dans le cadre des 48h de la création



Gérard Moncelon
Vice-président chargé de la santé

SANTÉ

"La signature du Contrat Local de Santé est le fruit d'un travail collectif au service de notre territoire. Ce partenariat marque une étape importante dans notre engagement pour améliorer l'accès à la santé. Les actions engagées cette année témoignent déjà de notre volonté d'agir concrètement."

Marjorie Mercier

Coordinatrice Contrat Local de Santé
et Contrat Local de Santé Mental

m.mercier@forez-est.fr

04 77 28 29 34

FAITS MARQUANTS

• SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

Le 9 octobre 2024, la Communauté de Communes Forez-Est a officiellement signé son Contrat Local de Santé (CLS). Cet événement marque l'aboutissement d'un travail partenariat engagé depuis 2023 et validé par le Conseil communautaire.

Porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et la collectivité, le CLS est un outil stratégique de coordination locale pour améliorer la santé des populations.

Conçu pour la période 2024-2029, il vise à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé en mobilisant les acteurs locaux autour d'un plan d'actions partagé.

Cinq axes de travail ont été définis :

- Bien vieillir

- Favoriser l'accès aux soins des publics les plus vulnérables
- Promotion et éducation à la santé des jeunes publics
- Santé mentale
- Santé environnementale

Le CLS vient en appui aux politiques communautaires existantes, contribuant ainsi à une approche globale et cohérente de la santé sur le territoire.

Ce contrat, présidé et soutenu financièrement par l'ARS, réunit un ensemble de signataires engagés dans la dynamique territoriale :

- L'Agence Régionale de Santé
- Le Centre Hospitalier du Forez
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Forez-Est
- La Mutuelle Sociale Agricole
- La Sous-Préfecture





• 1^{ER} FORUM DE LA SANTÉ

Le 9 octobre 2024, la Communauté de Communes Forez-Est a organisé la première édition du Forum de la Santé à l'hippodrome de Feurs. Cet événement, ouvert à tous, a rassemblé professionnels de santé, associations et institutions autour d'un objectif commun : promouvoir les bienfaits du sport et de la prévention sur la santé. Au programme : conférences, ateliers, animations et actions de sensibilisation. Ce forum répond à un besoin identifié dans le diagnostic santé du territoire, à savoir une meilleure connaissance de l'offre locale en matière de soins et de prévention.

PERSPECTIVES 2025

Agir en faveur des personnes victimes de violences intrafamiliales

Réflexion pour la mise en place d'un dispositif en partenariat avec la gendarmerie, la Poste, le parquet de Saint-Etienne et la sous-préfecture.

Constitution d'un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)

C'est une démarche locale qui réunit les acteurs d'un territoire autour d'un objectif commun : élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour améliorer la santé mentale de la population.



Christophe Guillaume

Vice-président chargé de la communication, des nouvelles technologies et de l'informatique

Pauline Pelletier

Directrice de la communication

p.pelletier@forez-est.fr

04 77 27 1170



4

"Soyons Zest" édités



5

"Clic de Forez-Est" envoyés



1

magazine intercommunal "L'Actu Forez-Est"



3228

abonnés Illiwap



1

programme de la saison culturelle

COMMUNICATION

"2024 a été marquée par la refonte de notre site internet. Nous avons repensé cet outil numérique dans sa globalité, avec un accès à l'information simplifié et une interface repensée pour nos usagers. De nombreux projets ont également été menés, signe du dynamisme de Forez-Est".

FAITS MARQUANTS

• DÉFINITION ET MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION GLOBALE

Elle vise à renforcer la notoriété et l'image de la CC Forez-Est, tout en valorisant l'ensemble de ses actions. Cette démarche s'inscrit en cohérence avec son projet de territoire.

• CRÉATION DE SUPPORTS INTERNES

Dans une volonté de renforcer la communication interne, deux supports ont été créés en 2024 :

- "Le Soyons Zest" qui s'adresse à l'ensemble des agents de la collectivité et vise à valoriser la vie interne, les projets et les initiatives des services, imprimé en 230 exemplaires et réalisé tous les deux mois.
- "Le Clic de Forez Est", newsletter, destinée à tous les élus du territoire, aux mairies et aux agents, afin de partager l'actualité institutionnelle, les projets et les temps forts de la CC Forez-Est et réalisé tous les deux mois, en alternance avec le "Soyons Zest".

• REFONTE DU SITE INTERNET

À l'issue d'une consultation, un prestataire a été retenu pour concevoir et développer le nouveau site internet. Mené en concertation avec l'ensemble des services, le projet vise à offrir aux usagers un outil moderne, interactif et facile d'accès. Il a nécessité 6 mois de travail.



• DÉFINITION ET MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DE COMMUNICATION

Elle vise à encadrer les modalités de valorisation de Forez-Est, lors de l'attribution de fonds de concours ou de toute autre forme de participation (humaine, financière, technique).

Ceci afin d'assurer une meilleure visibilité des actions soutenues par l'EPCI.

• ORGANISATION DES VŒUX AUX FORCES VIVES

La cérémonie des vœux à destination des forces vives du territoire a été organisée dans la chapellerie à Chazelles-sur-Lyon. Cet événement annuel constitue un moment fort de la vie intercommunale, permettant de valoriser les actions menées, de renforcer les liens avec les partenaires institutionnels et les acteurs économiques et ainsi ouvrir des perspectives pour l'année à venir.

• SIGNALÉTIQUE DU NOUVEAU SIÈGE

Dans le cadre de l'emménagement dans le nouveau siège, le service communication a assuré la coordination du projet de signalétique avec le prestataire retenu, de la conception à la pose. L'objectif était de définir une signalétique claire, lisible et harmonisée, pour faciliter l'accueil et l'orientation du public comme des agents, mais aussi donner de la visibilité au nouveau bâtiment.



PERSPECTIVES 2025

Campagne de communication de sensibilisation au tri des déchets

En collaboration avec la direction gestion et valorisation des déchets, piloter une campagne de communication conçue en interne, dans l'objectif de sensibiliser les usagers au tri des déchets.

Communication dans le cadre du renouvellement des marchés de collecte des déchets

Assurer la communication dans les communes qui enregistrent des changements de fréquences et de jours de collecte. Piloter la conception et la diffusion des calendriers de collecte.

Renouvellement des marchés impressions et signalétique

Lancement d'un marché pour la signalétique et les impressions de la CC Forez-Est au deuxième semestre 2025 pour une durée de 4 ans. Ce marché prendra la forme juridique d'un accord cadre.

Repenser le stand du comice de Feurs

En concertation avec le service développement durable, proposer une nouvelle organisation du stand afin de valoriser l'ensemble des services et des actions de Forez-Est.

Harmoniser la signalétique des structures petite enfance

Selon la charte graphique de la petite enfance, une proposition sera faite pour remplacer et harmoniser toute la signalétique présente sur les bâtiments des structures petite enfance.



Christophe Guillaume

Vice-président chargé de la communication, des nouvelles technologies et de l'informatique

Estelle Kreweras

Responsable des systèmes d'information

informatique@forez-est.fr

04 77 94 34 67



21

sites géographiques interconnectés



133

licences M365 complètes



97

licences M365 e-mail



204

ordinateurs



25

logiciels métiers



21

copieurs

SYSTEMES D'INFORMATION

"En 2024, la CC Forez Est a poursuivi sa modernisation numérique avec le déploiement de logiciels métiers performants et de matériels innovants, offrant aux agents des conditions de travail optimisées.

Ces avancées, pensées dans une logique de sobriété numérique et de cybersécurité, permettent un gain de temps précieux tout en s'inscrivant dans une démarche durable."

FAITS MARQUANTS

• MIGRATION COMPLÈTE VERS MICROSOFT 365

L'intégralité des données de la CC Forez-Est a été transférée vers Microsoft 365. Cette plateforme en ligne assure une gestion sécurisée et centralisée des accès utilisateurs ainsi que des ressources matérielles. Le déménagement du siège a également permis la suppression définitive des anciens serveurs physiques.

• MARCHÉS RELATIFS AUX ACCÈS

En 2024, deux importants marchés ont été conclus. Le premier porte sur les accès Internet, l'interconnexion de nos sites via MPLS, ainsi que la sécurisation de l'accès global via un pare-feu centralisé. Le second concerne le renouvellement des équipements réseau (switches) sur nos différents sites, ainsi que la sécurisation des points d'accès (prises et WiFi). Ces démarches ont contribué à renforcer la sécurité et à uniformiser la gestion de nos sites.

PERSPECTIVES 2025

Préparation au transfert des compétences eau potable et assainissement collectif

Prise en charge des relevés de compteurs, mise à jour et harmonisation des bases de données pour la facturation, reprise des contrats d'accès réseau des différents sites géographiques liés à la gestion de l'eau des communes, etc.

Marchés à venir

- Lancement d'un marché pour la reprographie, en accord avec nos objectifs de numérique responsable.
- Travail sur le renouvellement de notre téléphonie fixe, devenue obsolète.
- Étude sur les possibilités de téléphonie unifiée et sur la téléphonie mobile

SYSTEMES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

Sigiste
Jérémy Fougerouse
j.fougerouse@forez-est.fr
09 71 00 49 88



FAITS MARQUANTS

• NOUVELLES SESSIONS DE FORMATION

De nouvelles sessions de formation ont été organisées à destination des communes, pour l'utilisation de l'application « GéoForez-Est Cadastre ».

• SONDAGE D'UTILISATION À DESTINATION DES COMMUNES

Un sondage d'utilisation et de satisfaction de l'outil SIG mis à disposition des communes a été envoyé. Suite au retour du sondage, des orientations de développement des outils ont été définis.

• PRÉPARATION DU RECRUTEMENT D'UN 2^{ÈME} SIGISTE*

Le service SIG a été structuré pour accueillir un 2^{ème} sigiste en 2025.

* *Spécialiste qui collecte, analyse et représente spatialement des données géographiques à l'aide d'outils SIG pour produire des cartes, analyses et modèles.*

• DÉVELOPPEMENT DE FONCTIONNALITÉS SUR LES APPLICATIONS EXISTANTES

De nouvelles fonctionnalités ont été développées afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs (exemple : tableaux de bord et statistiques, module historisation, filtres globaux).

• ACQUISITION DE NOUVELLES DONNÉES

- Base de données IMOPE (Inventaire Multi Objets du Parc Existant)
- OCS GE (Occupation du Sol à Grande Échelle)
- PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié)
- Eclairage public



12 678

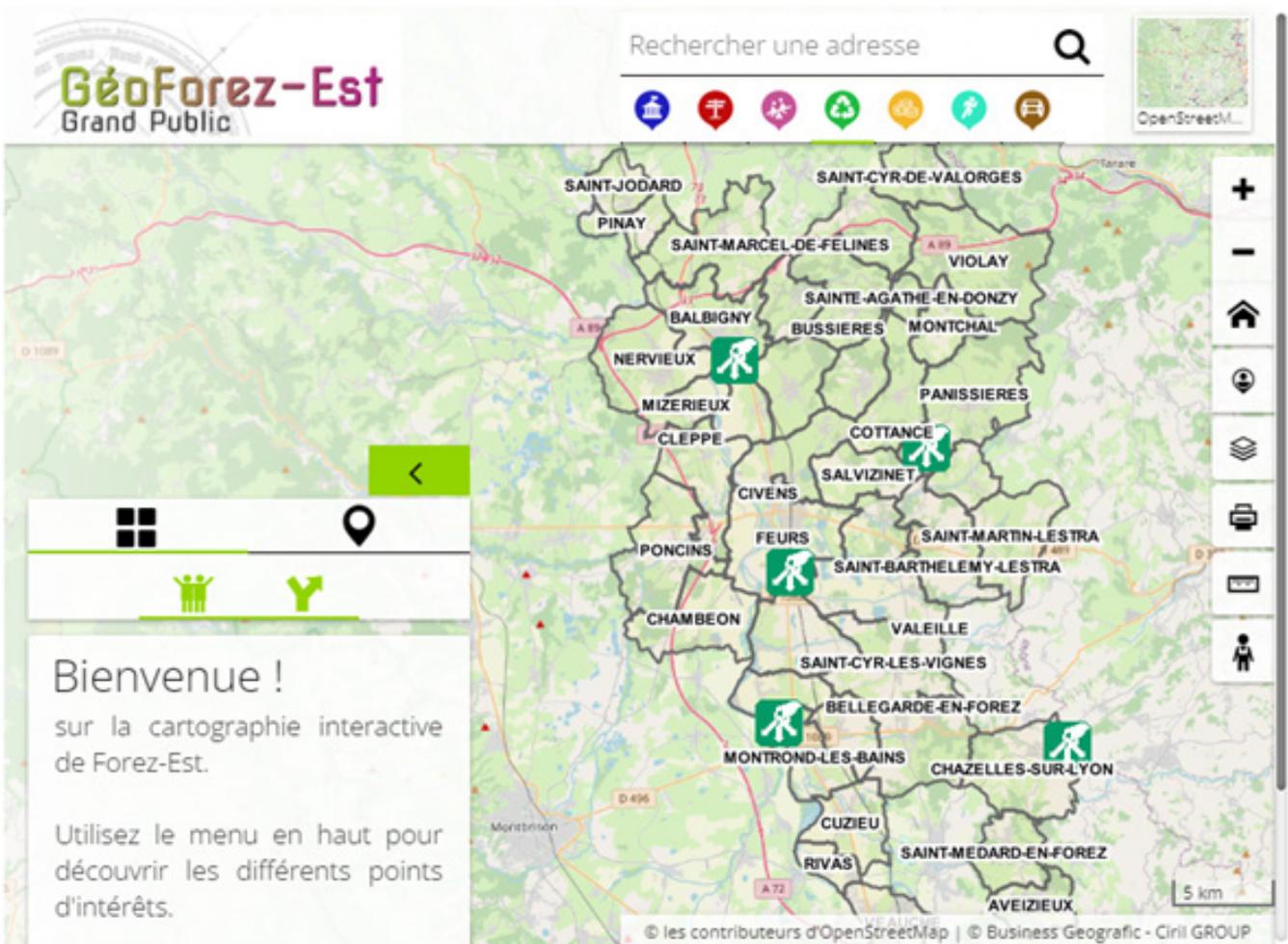
visites sur
« GéoForez-Est Cadastre »
(7 939 en 2023)



13 069

visites sur
« GéoForez-Est Grand public »
(11 196 en 2023)





PERSPECTIVES 2025

Communes :

Ajout des voies communales et chemins ruraux

Déchets :

Mise à disposition de l'application « Interventions Déchets » pour les communes afin de pouvoir déclarer des incidents ou des débordements de bornes de collecte.

Aménagement :

Accompagnement sur la réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Eau :

Intégration des plans des réseaux Alimentation en Eau Potable et Assainissement Collectif

Développement durable :

Continuité du travail de référencement des ZAER (Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables) et Analyse et statistiques.

Services techniques et Bureau d'étude :

Valorisation des données techniques des zones d'activité économique.

Développement économique :

Étude de gisements fonciers

Administration SIG :

Migration du serveur

Développement d'outils de contrôle pour garantir la sécurité et la fiabilité des données

PÔLE RESSOURCES



Directrice de pôle : Magali GRATALOUX
m.grataloux@forez-est.fr
04 77 27 11 68

16
AGENTS



Simone COUBLE

Vice-présidente chargée des ressources humaines et de la prévention



Magali GRATALOUX

Responsable ressources humaines
m.grataloux@forez-est.fr
04 77 27 11 68

RESSOURCES HUMAINES ET PRÉVENTION

"Je souhaite avec le service RH/prévention privilégier la valeur humaine qui favorise l'épanouissement, la performance, la transmission des connaissances et des expériences au profit du service public"



FAITS MARQUANTS



213

agents en activité au 31/12/2024 (180.04 ETP) et 2 apprentis



76,5%

femmes



23,5%

hommes



44 ans

âge moyen



52

agents ont bénéficié de télétravail pour 1047 jours de télétravail



2703

heures de formation faites avec le CNFPT en 2024 (hors formations par organismes extérieurs.)

Dans un objectif de fidélisation du personnel et d'attractivité et dans un souci permanent de qualité et d'efficacité, la mise en œuvre et le suivi du plan de Qualité de Vie au Travail est marqué par des mesures telles que :

• ÉLABORATION ET PARTAGE D'UNE CHARTE MANAGÉRIALE ET DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS INVERSÉS

L'objectif de ces mesures étant d'améliorer la communication ascendante et de valoriser le travail de terrain, avec un bilan positif à l'issue de la campagne des entretiens professionnels annuels.

• PARTICIPATION AU 1^{ER} FORUM DE L'EMPLOI PUBLIC TERRITORIAL

Le service RH a participé au 1^{er} forum de l'emploi public territorial et de l'apprentissage organisé le 15 mai 2024 au stade Geoffroy Guichard à Saint-Etienne, par le CDG42 avec la présence du CNFPT, de France Travail et de partenaires divers.

• NOUVEL ORGANIGRAMME

Dans un souci permanent d'adaptabilité du service public, un travail à la mise en place d'un nouvel organigramme circulaire a été piloté, avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

• PARTICIPATION AU DUODAY

Forez-Est a renouvelé sa participation à la journée Duoday, le 21 novembre 2024, permettant ainsi une rencontre entre employeur et personnes en situation de handicap, le temps d'une journée. Plusieurs binômes ont été formés pour cette journée dans différents services volontaires : ludothèque, crèche de Feurs et piscine Forez-Aquatic.



Journée Duo Day à la piscine Forez-Aquatic

PERSPECTIVES 2025

Préparer et accompagner le transfert du personnel dans la cadre du transfert des compétences « eau potable » et « assainissement collectif »

Préparation du transfert de personnel dans le cadre du transfert des compétences « eau potable » et « assainissement collectif », sous réserve d'un vote favorable.

Préparer et accompagner le redéploiement du personnel piscine

Anticipation, mise en place et accompagnement du redéploiement du personnel de la piscine Forez Aquatic dans le cadre de la fermeture de la piscine pour cause de travaux, en transversalité avec les services opérationnels et la direction générale.

Refonte de la Protection Sociale Complémentaire

Réflexion autour de la mise en place de la protection sociale complémentaire à destination des agents : nouvel organisme de prévoyance avec la mutuelle santé à mettre en place pour le 1er janvier 2026 avec délégation des consultations au Centre de Gestion 42.

Refonte du livret d'accueil des nouveaux arrivants

Refonte du livret d'accueil dans un objectif plus global d'accompagnement des nouveaux arrivants.

Mise en place d'un dispositif facilitant la réintégration après une période d'absence

Mise en place expérimentale, avec le service prévention du CDG42, d'un dispositif de maintien du lien et d'aide au retour à l'emploi pour les agents absents sur une longue période.



Didier BERNE

1^{er} Vice-président chargé des finances

Jean-Marc HONORE

Responsable Finances et Juridique

jm.honore@forez-est.fr

04 77 94 26 26



98

Négociations dans le cadre des procédures sans publicité ni mise en concurrence pour 71 226 € d'économies réalisées.



245 754 €

d'économies réalisées pour la CC Forez-Est grâce aux négociations réalisées par le service achats.

Plusieurs marchés publics conclus dont :

3

Procédures formalisées

- 1 Appel d'Offres Ouvert (AOO) pour la gestion des déchets ménagers
- 1 AOO pour la maîtrise d'œuvre des travaux de Forez-Aquatic

- 1 Appel d'Offres restreint pour l'élaboration d'un PLUi

7

Procédures adaptées

- 6 marchés de fournitures courantes et services,
- 1 marché de travaux

ACHAT COMMANDE PUBLIQUE ET JURIDIQUE

"Notre service juridique et marchés publics réalise de nombreux marchés chaque année, avec toujours le même objectif : garantir l'accès à la commande publique et à l'égalité de traitement des candidats, le tout dans le respect d'une législation de plus en plus complexe.

Par ailleurs, notre direction achats permet à la CC Forez-Est de réaliser de substantielles économies."

FAITS MARQUANTS

- L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE PROCÉDURES FORMALISÉES
- LE LANCEMENT DU PLUI SOUS LA FORME D'UN APPEL D'OFFRE RESTREINT, SUITE À LA PRISE DE COMPÉTENCES PAR LA CC FOREZ-EST
- LA PRÉPARATION ET LA MISE EN LIGNE DU MARCHÉ « GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS » POUR UN LANCEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2025

PERSPECTIVES 2025

Etude préparatoire au transfert des compétences « eau potable » et « assainissement collectif »

Poursuivre la mutualisation avec les communes membres de la CC Forez-Est

Plusieurs études de maîtrise d'œuvre en cours dans le cadre d'importants marchés de travaux à venir

notamment les travaux de réhabilitation de la piscine Forez-Aquatic, l'OPAH-RU (Programme d'amélioration de l'habitat), la construction d'une crèche intercommunale à Rozier-en-Donzy (en lieu et place de l'actuelle).



Didier BERNE

1^{er} Vice-président chargé des finances

Jean-Marc HONORE

Responsable Finances et Juridique

jm.honore@forez-est.fr

04 77 94 26 26



11

budgets



7 050

mandats émis



44 492

titres émis tous budgets confondus.

FINANCES

"Les finances de la CC Forez-Est sont saines et solides, nous permettant de mener à bien nos différentes politiques publiques et les investissements qui en découlent.

La transition écologique est au cœur de nos missions et de nos investissements du fait de sa transversalité.

Une gestion rigoureuse de nos actions nous permet de maintenir nos taux d'imposition stables depuis la création de notre CC Forez-Est. Je remercie tous les Vice-Présidents et leurs équipes respectives pour cette rigueur "

FAITS MARQUANTS

• PASSAGE AU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)

Dans le prolongement de la mise en œuvre de la nomenclature budgétaire et comptable M57 en 2023, la collectivité, en lien étroit avec le SGC de Feurs, a procédé à la mise en place du Compte Financier Unique (CFU).

- Les votes sur le CFU doivent intervenir avant le 30 juin 2025
- Le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

• POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU PACTE FISCAL ET FINANCIER

Ce nouveau pacte fiscal et financier a entraîné une hausse d'environ 1,5 M€ des attributions de compensation au bénéfice des communes, le transfert à la CC Forez-Est de la contribution au SDIS, la mise en place d'un dispositif de fonds de concours solidaire à destination des plus petites communes mais aussi la fin de la prise en charge du FPIC des communes et un partage de la taxe d'aménagement perçue dans les zones économiques du territoire.

• CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE PLIE DU FOREZ

Le budget annexe Plie du Forez de la CC Forez-Est a été clôturé le 31 décembre 2024.

PERSPECTIVES 2025

• Préparer financièrement le transfert des compétences eau potable et assainissement collectif au 1^{er} janvier 2026

Sous réserve du vote favorable des communes aux transferts, en transversalité avec le service Cycle de l'Eau et prenant appui sur un bureau d'étude, toutes les dimensions budgétaires et financières sont étudiées et préparées pour permettre le transfert de ces compétences et garantir la continuité du service public.

• Préparer et revoir le calendrier budgétaire 2026

Calendrier budgétaire à élaborer en lien avec la potentielle prise de compétences Eau potable/Assainissement collectif au 1^{er} janvier 2026, avec un avancement probable de la date du vote 2025.

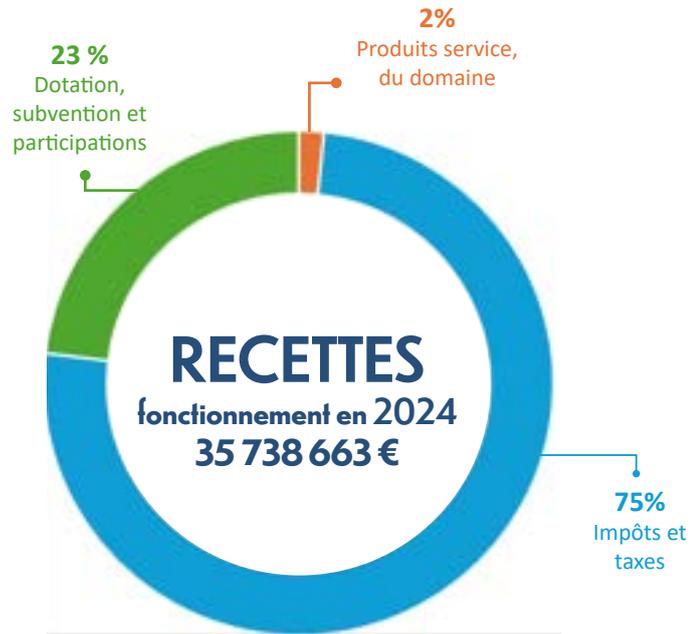
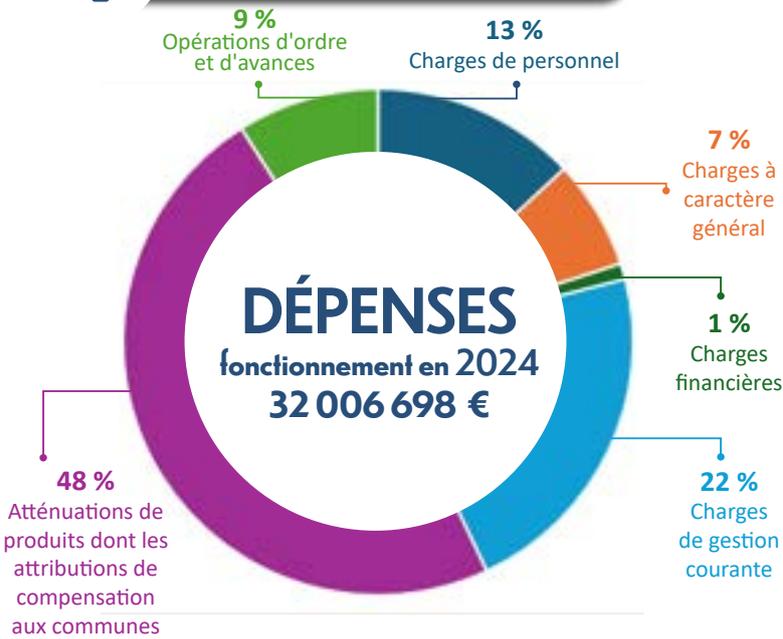
• Poursuivre les mesures du pacte fiscal et financier

• Mettre en œuvre le budget vert

Le budget vert constitue une nouvelle classification des dépenses budgétaires et fiscales selon leur impact sur l'environnement. Il sera à mettre en place pour la première fois en 2025.

BUDGET PRINCIPAL

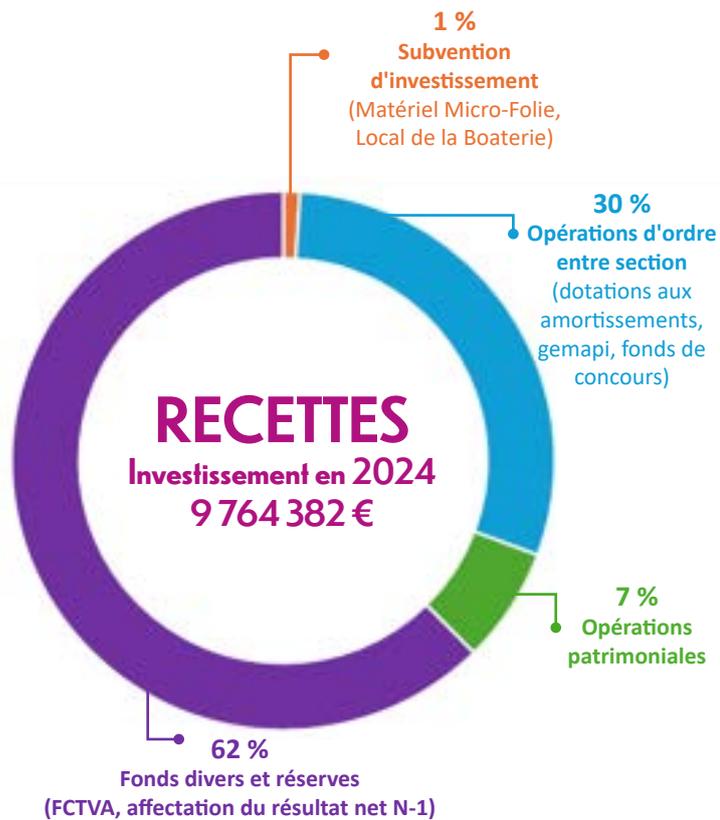
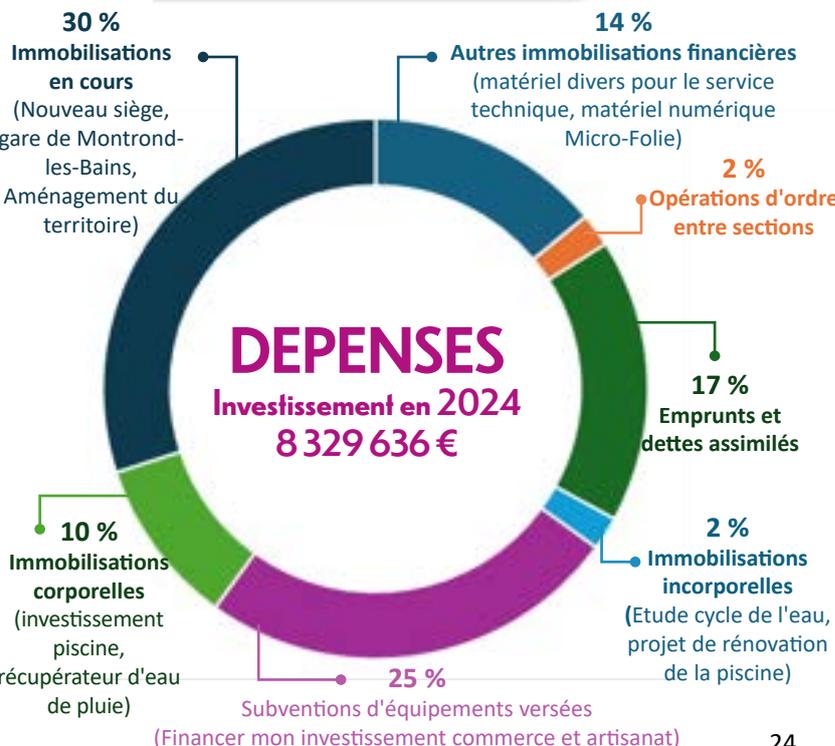
FONCTIONNEMENT



La section de fonctionnement du budget principal comprend, en dépenses, l'ensemble des frais exposés par la collectivité pour son fonctionnement courant, qu'il s'agisse de l'acquisition de fournitures, de l'approvisionnement en fluides, des contrats de services nécessaires à titre régulier et récurrent pour l'activité de la collectivité. Elle inclut en outre les contributions que verse la CC Forez-Est pour participer au fonctionnement d'autres entités, par le biais de subventions ou au travers des attributions de compensation versées aux communes. Elle comprend enfin les rémunérations de ses agents, et les indemnités de ses élus.

En recettes, la section de fonctionnement du budget comprend les diverses recettes fiscales et dotations de l'Etat perçues par l'EPCI, les tarifs acquittés par les usagers des services, loyers et contreparties perçues par la collectivité en retour de services rendus, et de subventions dont elle bénéficie pour le portage de certaines actions d'intérêt général.

INVESTISSEMENT



FONDS DE CONCOURS

QUELQUES EXEMPLES DES PROJETS EN 2024, DANS LE CADRE DE L'ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNELS



62 120 €

Aménagement d'une zone destinée
aux modes doux
à Saint-André-le Puy



1 519 593,23 €
de fonds de concours exceptionnels
attribués aux communes en 2024

20 960 €

Renouvellement de
l'éclairage public en LED
à Cleppé



143 190,11 €
de fonds de concours solidaires
attribués aux communes en 2024 pour les
communes éligibles dans le cadre
du pacte fiscal et financier



37 040 €

Ombrière photovoltaïque
à Saint-Martin-Lestra

288 120 €

Rénovation du foyer des travailleurs
à Veauche
dont 181 560 € versés en 2024



PÔLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Directrice de pôle : Christine BERNARD
c.bernard@forez-est.fr
04 82 74 0135

10
AGENTS



Gérard DUBOIS

Vice-président chargé de
l'aménagement du territoire, de l'habitat, de
la mobilité et urbanisme

Christine BERNARD

Responsable du service
c.bernard@forez-est.fr

PLU ET PLUi

" En 2024, la communauté de communes a engagé une démarche structurante avec le lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Véritable projet de territoire, il sera co-construit avec nos 42 communes, sur environ 5 ans ; la signature de la charte de gouvernance marquant le point de départ."

FAITS MARQUANTS



• A LA DEMANDE DE COMMUNES, LA CC FOREZ-EST A LANCÉ DES PROCÉDURES DE MODIFICATION DE PLU

• LA CC FOREZ-EST A PARTICIPÉ AUX RÉUNIONS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES POUR LES PLU MIS EN RÉVISION AVANT LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE NOTAMMENT FEURS, POUILLY-LES-FEURS, SAINT-MÉDARD-EN FOREZ ET VEAUCHE.

• LA CC FOREZ-EST A RENDU SON AVIS SUR DES PROCÉDURES DE MODIFICATIONS LANCÉES PAR LES COMMUNES AVANT LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE : MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLU DE VIOLAY, MODIFICATION N°3 DU PLU DE BELLEGARDE-EN-FOREZ

• TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « DOCUMENT D'URBANISME » ET LANCEMENT D'UN PLU INTERCOMMUNAL

Suite à l'arrêté préfectoral du 14 mai 2024, la CC Forez-Est est devenue compétente pour l'élaboration de document d'urbanisme. Par délibérations en date du 13 novembre 2024, le conseil communautaire de la CC Forez-Est a :

- Proposé aux communes et validé une charte de gouvernance pour l'élaboration du PLU intercommunal. Elle fixe les modalités de collaboration avec les communes et les instances de travail pour l'élaboration de ce document cadre.

- Décidé de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui couvrira l'ensemble du territoire de Forez-Est. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui établit les règles d'aménagement et d'utilisation des sols à l'échelle d'une intercommunalité, regroupant plusieurs communes. Il vise à harmoniser le développement territorial, en tenant compte des spécificités locales et des objectifs de développement durable. Sa mise en place nécessite un travail de plusieurs années.

Poursuite des procédures engagées en 2024 : PLU Chambéon, PLU de Saint-André-le-Puy

Suivi des prochaines procédures d'évolution des PLU communaux

Suivi des projets des carrières dans le cadre de procédures de modifications des PLU locaux ou du PLUI

PLU intercommunal

La CC Forez-Est va lancer une consultation pour engager un prestataire spécialisé pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), ainsi qu'un expert juridique afin d'accompagner le projet sur le plan réglementaire. Les premières étapes de cette démarche consisteront à réaliser un diagnostic approfondi du territoire, prenant en compte ses spécificités géographiques, environnementales, économiques et sociales. Parallèlement, elle lancera la concertation avec les habitants et les acteurs locaux.

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT
préservation et valorisation des espaces naturels et du patrimoine

GESTION DE L'EAU
préservation et valoriser la ressource en eau, adaptation aux risques inondation

HABITAT
modération de la consommation d'espace, construction de logements

MOBILITÉ
transports collectifs, covoiturage et déplacements

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
espaces économiques, emplois, accueil des commerces et services, tourisme

AGRICULTURE ET ESPACES NATURELS
préservation des espaces agricoles, forestiers et naturels

ST JODARD, PINAY, ST-MARCEL-DE-FELINES, NÉRONDE, BALBIGNY, NERVIEUX, MIZERIEUX, EPERCIEUX ET PAUL, CLEPPÉ, PONCINS, CHAMBÉON, MARCLOPT, MONTROND-LES-BAINS, CUZIEU, RIVAS, VEAUCHE, ST-CYR-DE-VALORGES, STE-COLOMBE-SUR-GAND, VIOLAY, STE-AGATHE-EN-DONZY, MONTCHAL, BUSSIÈRES, ROZIER-EN-DONZY, PANISSIÈRES, COTTANCE, SALVIZINET, JAS, ST-MARTIN-LESTRA, ST-BARTHÉLEMY-LESTRA, VALEILLE, ST-LAURENT-LA-CONCHE, ST-CYR-LES-VIGNES, ST-ANDRÉ-LE-PUY, BELLEGARDE-EN-FOREZ, CHAZELLES-SUR-LYON, ST-MÉDARD-EN-FOREZ, AVÉZIEUX

HABITAT

PETITES VILLES DE DEMAIN

FAITS MARQUANTS

• POLITIQUE HABITAT « MON CENTRE-BOURG » (COMMUNES)

Depuis 2021, la CC Forez-Est aide les communes dans leurs projets de revitalisation de centre-bourg. Ce fond de concours a permis, en 2024, de cofinancer et de concrétiser des projets dans 6 communes (Chazelles-sur-Lyon, Cleppé, Montchal, Pinay, Sainte-Agathe-en-Donzy, Saint-Martin-Lestra,) pour un budget de 600 000 €. Cette aide va permettre de démolir des friches industrielles ou des logements vacants, afin de reconstruire des logements ou d'aménager des espaces de fraîcheur pour améliorer le cadre de vie des habitants.

• POLITIQUE HABITAT « MON CENTRE-BOURG » (PARTICULIERS)

Au même titre que pour les communes, la CC Forez-Est aide les habitants dans la rénovation de leur logement vacant et dégradé. Cette subvention vise à réhabiliter les logements vacants depuis plus de 2 ans situés en centre-bourg.

En 2024, la CC Forez-Est a pu permettre la rénovation de 16 logements sur le territoire de l'intercommunalité pour un montant d'aide de 75 000 €.

• BONUS PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (BPE) ET AIDE AU CHAUFFAGE

En 2024, 29 dossiers ont été présentés au dispositif BPE et ont bénéficié d'une enveloppe globale de 19 500 € d'aide aux travaux d'isolation et de 22 000 € d'aide pour le changement de mode de chauffage.

• PETITES VILLES DE DEMAIN

Une étude pré-opérationnelle a été réalisée en vue de la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). L'objectif était d'examiner la faisabilité du déploiement d'une OPAH-RU (Renouvellement Urbain) sur les communes de Balbigny, Chazelles-sur-Lyon, Feurs et Panissières.

Cette étude a coûté au total 64 675 € à la CC Forez-Est et a bénéficié du soutien financier de l'ANAH et de la Banque des Territoires, à hauteur respectivement de 32 337,50 € et 15 000 €.

À l'issue de cette étude, le dispositif a été validé. Il a pour objectif de proposer des aides financières afin de soutenir les propriétaires à revenus modestes ou très modestes dans l'amélioration de leurs logements. L'OPAH-RU répond à plusieurs enjeux :

- Lutter contre l'habitat indigne et dégradé,
- Reconquérir les logements ou locaux vacants, tout en développant une offre de logements économes en charges de fonctionnement et à loyers modérés,
- Accompagner les personnes en perte d'autonomie,
- Diversifier et améliorer l'offre de logements,
- Favoriser le renouvellement urbain des îlots stratégiques identifiés dans le cadre du Plan Guide Petites Villes de Demain, élaboré en 2023.



116 500 €

d'aides à l'habitat allouées à des particuliers pour la remise en état de 45 logements.



64 675 €

d'étude Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain



47 337 €

de subvention pour l'étude Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain



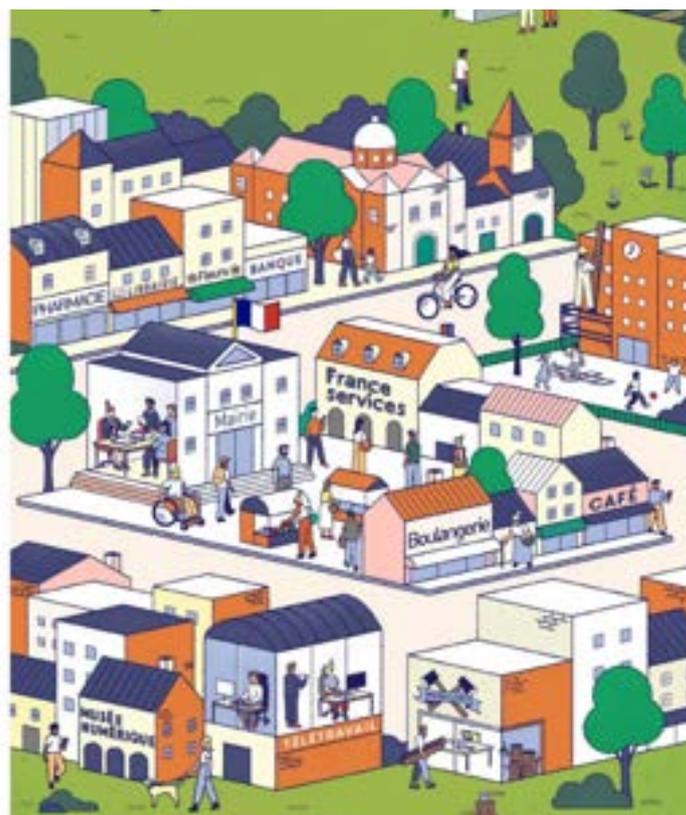
PERSPECTIVES 2025

Renforcement des aides à l'habitat

Les aides à l'habitat à destination des particuliers seront renforcées par la signature d'une convention PACTE TERRITORIAL avec l'Etat et l'ANAH. Les aides aux communes se poursuivront dans le cadre de l'opération mon Centre Bourg. Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) viendra renforcer ces dispositifs sur les communes labellisées petites villes de demain.

Programme « Petites Villes de demain »

Une convention partenariale avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) devrait être signée en 2025 afin de mettre en œuvre ce dispositif.



MOBILITE



FAITS MARQUANTS



• PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE MONTROND-LES-BAINS

Le projet d'aménagement des abords de la gare de Montrond-les-Bains a pour objectif de faciliter les déplacements et d'encourager le recours à des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, en cohérence avec nos engagements en matière de développement durable

Les aménagements réalisés comprennent : une centaine de places de stationnement, trois quais de bus, des bornes électriques, un itinéraire cyclable, et des box à vélos sécurisés. La CC Forez-Est a mis en œuvre un projet ambitieux pour développer les modes de déplacement alternatifs, favoriser la perméabilité des sols, et mettre en valeur la gare avec des aménagements naturels.

Débutés en mai 2023, les travaux se sont terminés en juin 2024. Ils ont été financés par plusieurs partenaires : l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Loire, Loire Forez Agglomération et la CC Forez-Est. Ce parking multimodal résulte d'un travail collaboratif avec des partenaires et des élus locaux et vise à satisfaire les usagers du site.

Ce pôle multimodal a été inauguré le 20 décembre 2024 en présence des partenaires du projet.

• SAVOIR ROULER À VÉLO 2024 (SRAV)

La CC Forez-Est a permis la formation de 14 classes au Savoir Rouler à Vélo. Ce dispositif permet aux élèves de CM1-CM2 de bénéficier d'un apprentissage du vélo avec des rappels des éléments de sécurité, des exercices en milieu fermé et une sortie sur route pour clôturer cet enseignement.

En 2024, ce sont environ 330 élèves qui ont pu bénéficier de cette formation.



PERSPECTIVES 2025

Savoir Rouler à Vélo 2025

Pour 2025, 8 classes sont inscrites à la formation au Savoir Rouler à Vélo, soit environ 200 élèves qui pourront en bénéficier. Cela permettra de mettre à niveau tous les élèves en sécurisant leurs déplacements.

Pôle d'échange multimodal de Veauche

Tout comme le pôle multimodal de Montrond-les-Bains, la gare de Veauche/St-Galmier sera la prochaine qui se verra dotée d'un projet d'aménagement autour de son parvis et de ses alentours. La CC Forez-Est lancera la phase étude de ce projet en 2025.

Diverses études ont été lancées notamment des diagnostics de pollution (amiante, plomb, etc.) et géotechniques afin de préparer le futur projet d'aménagement. C'est un vrai travail partenarial qui se mettra en place entre les services de Forez-Est, les partenaires institutionnels et la SNCF.





Gérard DUBOIS

Vice-président chargé de l'aménagement du territoire, de l'habitat, de la mobilité et urbanisme

Agnès GACHET

Responsable du service
a.gachet@forez-est.fr



93

Autorisations de travaux pour des Etablissement Recevant du Public



1724

Certificats d'urbanisme simple information



102

Certificats d'urbanisme opérationnels



1772

Déclarations préalables



22

Permis d'aménager



635

Permis de construire



29

Permis de démolir

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

FAITS MARQUANTS

• TRANSFERT DE LA POLICE DE PUBLICITÉ DE L'ETAT AUX COMMUNES

Le service ADS a assuré l'instruction des demandes d'autorisations préalables (AP) à l'installation, à la modification et au remplacement des publicités, enseignes et pré enseignes, suite au transfert de cette compétence aux maires au 1er janvier 2024. Le service a ainsi procédé à :

- La rédaction et la signature d'une nouvelle convention avec les communes, relative à cette mission confiée au service instructeur de la CC Forez-Est.
- L'organisation d'une formation relative à l'installation, à la modification et au remplacement des publicités, enseignes et pré enseignes, pour le service instructeur des ADS et les centralités de plus de 3500 habitants.

• NOUVEAUTÉ DU SERVICE : VERS UNE SECTORISATION DU TERRITOIRE

Une répartition des 42 communes a été faite entre les instructeurs du service ADS. Cette sectorisation doit permettre la mise en place du "tout démat" entre les 42 communes et le service instructeur de la CC Forez-Est.

• EXPÉRIMENTATION DE LA DÉMATÉRIALISATION

Une phase test sur les communes de Civens et de Veauce a été réalisée sur le dernier trimestre 2024 et va se poursuivre en 2025.

• ASSISTANCE JURIDIQUE

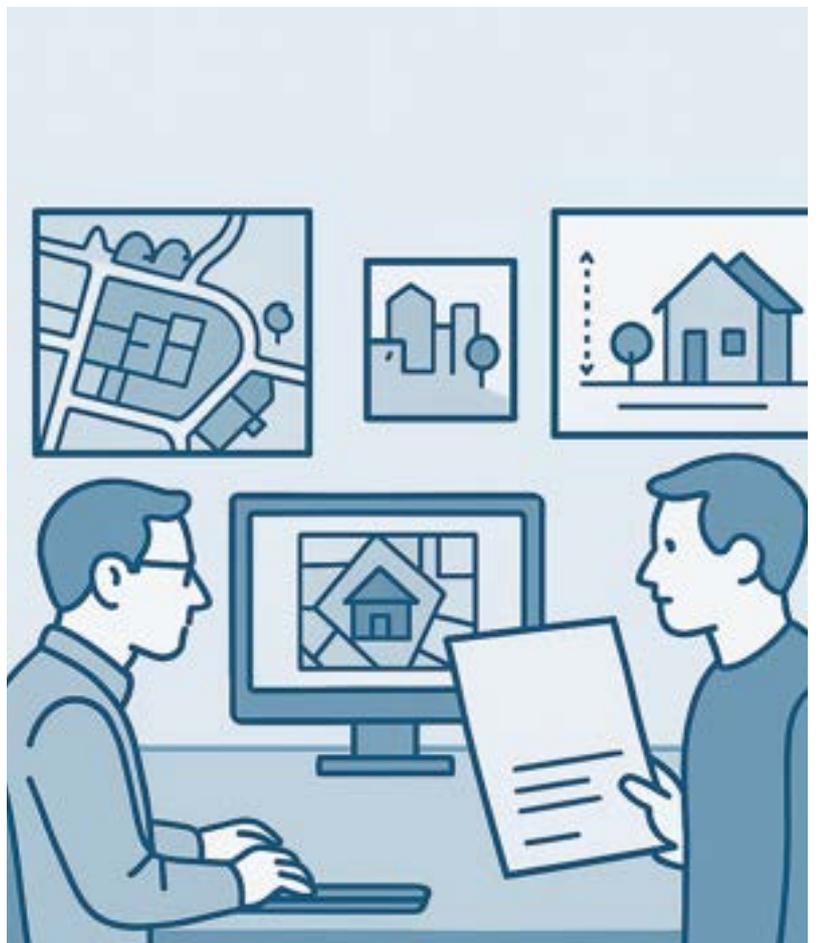
La CC Forez-Est s'est adjoint les services d'une avocate spécialisée en urbanisme par la signature d'une convention d'assistance juridique et de conseils auprès du service instructeur pour les dossiers les plus complexes.



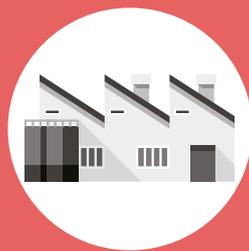
PERSPECTIVES 2025

Vers un déploiement de la dématérialisation aux 42 communes

- Une nouvelle convention, actant le passage à la dématérialisation des dossiers que les communes souhaitent confier au service instructeur de la CC Forez-Est, sera proposée aux communes.
- Des rencontres et des temps d'échanges entre les secrétaires de mairie, responsables des services urbanisme, et le service instructeur de la CC Forez-Est seront organisés. Ces moments d'échanges visent notamment à permettre le déploiement de la dématérialisation, faire évoluer les modalités d'échanges entre les communes et le service instructeur, rappeler les bonnes pratiques de gestion des dossiers et d'utilisation du logiciel, organiser des formations, ...



PÔLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Directrice de pôle : Jocelyne FOINELS
j.foinels@forez-est.fr
04 77 27 11 69

5
AGENTS



Christian DENIS
Vice-président chargé de
l'économie et de l'agriculture



Jocelyne FOINELS
Responsable du service
j.foinels@forez-est.fr
04 77 27 11 69



62

Porteurs de projets accompagnés en
immobilier d'entreprise



4.3 ha

de terrains vendus dont
2.93 ha à vocation économique pour 338
360 € HT



96%

de taux de commercialisation des zones
d'activités atteint



2 331

visiteurs lors des Journées Portes Ouvertes
auprès de 68 entreprises du territoire
d'industrie Roannais-Forez

ÉCONOMIE

"Forez-Est a la chance d'être un territoire économiquement attractif, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- **Un taux de chômage relativement constant et bas sur 2024 : 5,2 % sur le dernier trimestre 2024 ; +0,1% sur un an**
- **Plus de 10 000 établissements (secteur public et privée) sont présents, générant sur notre territoire 26 104 emplois.**

Poursuivons ainsi activement notre politique économique pour permettre aux entreprises locales de se développer et offrons des espaces économiques structurants pour l'accueil de nouvelles entreprises industrielles."

FAITS MARQUANTS

• SCHÉMA D'ACCUEIL ÉCONOMIQUE DE FOREZ-EST

Le schéma d'accueil économique réalisé en 2022/2023 a été réactualisé en 2024.

Il permet à la CC Forez-Est de définir les orientations stratégiques en matière d'offre immobilière et d'accueil des entreprises sur notre territoire à 10 ans.

Ce schéma d'accueil comprend ainsi 4 axes stratégiques déclinés en 10 fiches actions :

- Développer une offre foncière nouvelle pour renforcer l'attractivité du territoire
- Renforcer durablement la capacité d'accueil des espaces économiques existants
- Développer une offre immobilière
- Améliorer la visibilité de la CC Forez-Est

Ce schéma d'accueil évoluera avec la construction du PLUi en cours d'élaboration, qui lui donnera sa dimension opérationnelle et s'inscrit dans un contexte de rareté foncière. Parmi les actions fortes du SAE engagées sur 2024 :

Trois projets en cours pour créer une nouvelle offre foncière :

• L'ECOPARC DE BALBIGNY

Il a été labellisé en juin, parmi les 50 parcs d'intérêt régional Dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale Loire Sud, reconnaissance et qualification de l'ECOPARC comme une zone d'activité structurante d'intérêt métropolitain.

En décembre 2024, l'État autorise le lancement du projet intercommunautaire porté par Forez-Est et Roannais Agglomération, incluant le remaniement de 20 ha pour un projet industriel exogène et 17 ha pour des installations d'énergies renouvelables.



- **LES MURONS II**

En 2024, les études pré-opérationnelles et environnementales se sont poursuivies. Un dossier de demande de dérogation pour les espaces protégés a été déposé en mai. La Commission Nationale de la Protection de la Nature (CNP) a rendu un avis défavorable, notamment en raison de la présence de la Noctule commune.

- **EXTENSION ZA DES PLACES III**

Le projet de 4,7 ha complète les zones d'activités existantes "les Places I" (2,1 ha) et "les Places II" (11,5 ha). La présence de 2,7 ha de zones humides nécessite de trouver 3.8 ha de compensations environnementales .

- **INAUGURATION DE LA ZA DES LOGES II SUR LA COMMUNE DE VEAUCHE LE 11 OCTOBRE 2024**

La CC Forez-Est a accompagné l'installation de 11 entreprises artisanales avec à la clef, une cinquantaine d'emplois. Elle a commercialisé 10 lots d'une superficie totale de 14 970 m².

- **FOREZ-EST PARTIE PRENANTE DU TERRITOIRE D'INDUSTRIE ROANNAIS FOREZ EN PARTENARIAT AVEC TROIS INTERCOMMUNALITÉS : CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTÉ, LA COPLER ET ROANNAIS AGGLOMÉRATION**

Les actions phares menées en 2024 sont :

- **FAIRE ÉMERGER ET STRUCTURER UNE FILIÈRE LOCALE DE CHANVRE TEXTILE ET BTP**

- Mise en culture au printemps 2024 de 17,5 ha de Chanvre
- 11 agriculteurs engagés dont 4 sur Forez Est
- 55 tonnes de Chanvre récoltées

- **ORGANISATION DES JOURNÉES PORTES OUVERTES DU 18 AU 29 NOVEMBRE 2024**

Cet événement a permis aux entreprises de communiquer sur leurs métiers et savoir-faire, de faire découvrir aux jeunes les métiers de l'industrie, de rencontrer de futurs collaborateurs à court, moyen, long terme

Sur Forez -Est, quatorze entreprises étaient inscrites :

Récyf, Groupe O, Hugotag, Ennoblement, Federal-Mogul, Iris, Forézienne - M.F.L.S, Acems, Etablissements Denis et Fils, Dutel, Notin, Etablissement Linder, BMR Industrie, Euromag et Urgo.

Au total, les entreprises ont accueilli 482 scolaires et demandeurs d'emplois.



- **REPENSER LE FONCIER ÉCONOMIQUE**

L'objectif du ZAN, qui incite à plus de sobriété foncière, est concomitant à une ambition nationale de réindustrialisation. Il s'agit de faire plus avec moins.

Le renouvellement des ZAE et nouvelles ZAE peuvent être un levier pour réinventer nos outils de maîtrise foncière et repenser des parcs d'activités plus durables et plus accueillants.

Dans ce cadre, une formation sur le foncier économique, à destination des agents des collectivités locales du Territoire d'industrie, s'est déroulée les 3 et 4 décembre 2024 : « Outils et procédures à mettre en œuvre pour (ré-) aménager du foncier à vocation économique ».



PERSPECTIVES 2025

Dans le cadre du Territoire d'industrie Roannais Forez

- **Journées portes ouvertes pendant la semaine de l'industrie**

Découverte des filières et des métiers de l'industrie au profit des collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois, salariés en insertion.

- **Poursuite de l'expérimentation d'une filière chanvre textile et BTP** avec tous les acteurs : de l'agriculture aux entreprises du Textile et du BTP

- **La filière textile : trouver un nouvel écosystème local**

Mise en place d'un groupe de travail sur :

- Utilisation de fibres naturelles
- Développement des fibres issues de la récupération textile
- Amélioration des process de production : réduction de la consommation d'eau, énergie, mise en place de système de récupération des déchets

Installation d'une signalétique homogène sur les 35 zones d'activités existantes

Renforcer durablement la capacité d'accueil des espaces économiques

Afin de prendre en compte les enjeux de la sobriété foncière et inscrire Forez -Est dans une trajectoire zéro- artificialisation, une étude de détection et de qualification de gisements fonciers confiée à EPURES va débuter en 2025 pour une durée maximale de 18 mois.

La mission doit aboutir à une sélection de plusieurs gisements fonciers stratégiques susceptibles d'être densifiés, recyclés, mutés ou aménagés pour optimiser les ressources et les opportunités foncières du territoire en confortant l'attractivité du territoire.

Organisation et animation des temps d'échanges avec les entreprises

Conforter les partenariats avec les consulaires et /ou les partenaires sur des thèmes d'actualité telle que la transition écologique (Décarbonation des flux matières premières, eau, énergie, déchets, mobilité) pour accompagner les entreprises dans leurs stratégies de développement.

Les lauréats de l'économie le 27 novembre 2025

Soirée récompensant les entreprises locales, acteurs économiques essentiels du dynamisme économique de notre territoire.



Jacques DE LEMPS
Vice-président chargé de
l'économie et de l'agriculture

COMMERCE

"En 2024, notre engagement en faveur des commerces de proximité s'est poursuivi avec notre dispositif d'aide à l'investissement et s'est renforcé avec une nouvelle action de valorisation via l'opération « Le Grand Jeu Forez-Est, Mon Territoire, Mes Commerces » qui s'est tenue sur l'ensemble de nos communes. Soutenir nos commerces, c'est contribuer à l'attractivité de notre territoire et garantir une économie locale dynamique et solidaire."

Audrey BORDET
Chargée de développement territorial
a.bordet@forez-est.fr
04 82 22 00 04



100

entrepreneurs renseignés par le service
"Commerce" en 2024
(porteurs de projets, commerçants, TPE)



36

permanences « guichets commerce »
tenues par la manager commerce
de Forez-Est dans les centralités du territoire



45 378 €

de subventions de Forez-Est notifiées
à 26 commerçants pour leurs projets



35 000 €

de participation de Forez-Est à Initiative Loire
(Association de microcrédit professionnel) ce qui a
permis à 28 entrepreneurs de bénéficier d'un prêt à
taux zéro pour lancer leur projet

FAITS MARQUANTS

• LE GRAND JEU FOREZ-EST, MON TERRITOIRE, MES COMMERCES

L'opération de valorisation du commerce de proximité a été lancée à l'échelle de Forez-Est. A destination des commerçants, elle permet de mettre en avant le patrimoine du territoire (produits locaux, sites culturels, événements, sites sportifs...). En 2024, 200 commerçants ont participé, sur l'ensemble du territoire.



• CRÉATION D'UN GUIDE POUR LES COMMERCES

Un guide des bons réflexes avant, pendant et après son projet pour bien entreprendre sur le territoire a été créé. Il est à retrouver en ligne sur www.forez-est.fr

PERSPECTIVES 2025

Poursuivre le soutien aux commerces de proximité et aux TPE via :

- l'aide financière à l'investissement commerce,
- le soutien au prêt d'honneur à la création/ reprise
- l'accompagnement (guichet commerce, ateliers d'informations...)

Reconduire l'opération Le Grand Jeu Forez-Est, Mon Territoire, Mes Commerces



Christian MOLLARD
Vice-président chargé du tourisme
et président de l'office de tourisme

TOURISME

”Forez -Est en 2023-2024 renforce et diversifie son offre d’activités de pleine nature : projet d’espaces trails permanents, qualification et balisage des circuits VTT. Forez-Est veut être une destination de pleine nature de proximité dans le cadre de notre nouvelle marque « Rendez -vous en Forez » avec Loire Forez. Nous devons poursuivre notre promesse « Tellement proche de chez vous, si loin de votre quotidien !»”

Audrey BORDET
Chargée de développement territorial
a.bordet@forez-est.fr
04 82 22 00 04



95 689
nuitées dans les hébergements
marchands de Forez-Est

FAITS MARQUANTS

• PROJET ESPACE TRAIL DE FOREZ-EST

Une analyse foncière et un repérage terrain a permis d’aboutir à la sélection définitive des parcours (18 parcours / 340 km) qui constitueront l’offre Espace Trail de Forez-Est.



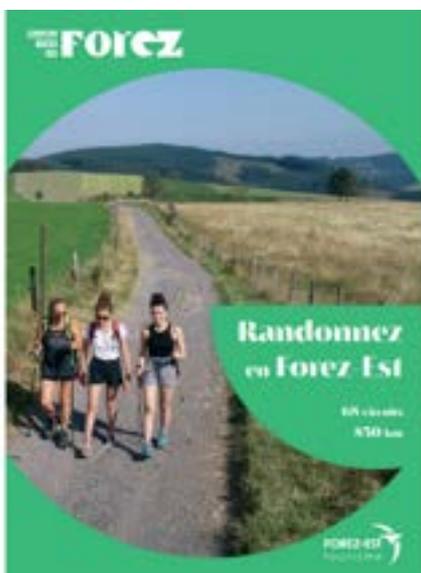
• FINANCEMENT DES SUPPORTS DE PRÉSENTATION DE L’OFFRE DE PLEINE NATURE

- Nouveau Topoguide Randonnez en Forez-Est
- Sortie de la carte des circuits VTT labellisés par la Fédération Française de Cyclisme

• ACQUISITION DE DEUX VTT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, PAR L’OFFICE DE TOURISME

L’office de tourisme les utilise et les met à disposition des bénévoles pour la vérification des parcours pédestres et VTT du territoire.

• INTÉGRATION DU COLLECTIF INGÉNIERIE TOURISME LOIRE POUR LE RÉSEAU D’ACCOMPAGNEMENT DE PORTEURS DE PROJETS D’HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES





PERSPECTIVES 2025

Renouvellement de la convention d'objectifs et de partenariat avec l'Office de Tourisme de Forez-Est

Réflexion sur la création d'une structure touristique unique avec Loire Forez pour accueillir, promouvoir et commercialiser la destination du Forez

Finalisation de l'Espace Trail de Forez-Est (balisage des 340 km de parcours, lancement)

PÔLE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE ET ESPACE PUBLIC



Directeur de pôle : Guillaume CORTEY

g.cortey@forez-est.fr

09 71 00 49 67

43
AGENTS



Georges ROCHETTE

Vice-président chargé de la gestion et de la valorisation des déchets

Clément GILLON

Directeur gestion et valorisation des déchets

c.gillon@forez-est.fr

04 77 27 61 81



10 062

tonnes

d'ordures ménagères résiduelles



3 737

tonnes

d'emballages et de papiers



2 224

tonnes de verre



376

tonnes

de déchets alimentaires collectés



20 000

tonnes

de déchets collectés sur les 5 déchetteries



215 000

visites en déchetteries

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

”Soucieuse de réduire les impacts environnementaux liés à la gestion des déchets, la CC Forez-Est s’inscrit dans une démarche visant à réduire la production de déchets et à augmenter leur taux de valorisation. Cela s’intègre dans une logique d’économie circulaire. En 2024, notre EPCI a adopté son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Autour de 8 axes stratégiques, il vise une réduction de 7 400 tonnes de déchets ménagers et assimilés à l’horizon 2028 ». En 2024, la CC Forez-Est a pris en charge un gisement d’environ 36 400 tonnes de déchets ménagers et assimilés.”

FAITS MARQUANTS

• PRÉVENTION/RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été adopté le 27 mars 2024 pour renforcer la gestion durable des déchets.

Grâce à un partenariat avec Feurs Motoculture, 120 location de broyeurs ont été prises en charge par la CC Forez-Est, pour les particuliers.

De plus, 13 communes ont bénéficié du prêt gratuit de broyeurs sur châssis pour un total de 57 jours.

Douze nouveaux sites de compostage collectif ont été créés afin de faciliter la valorisation des déchets organiques.

Enfin, 537 élèves de 23 classes, réparties dans 11 écoles, ont été sensibilisés aux bonnes pratiques de prévention des déchets.

• POURSUITE DE LA BAISSSE DU VOLUME DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

-7% par rapport à 2023, soit 10 062 tonnes soit 157 kg/hab

• AUGMENTATION DES PERFORMANCES DE TRI

+9% par rapport à 2023, soit 3 737 tonnes soit 58 kg/hab

• POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR DE COLLECTE

La zone d’apport collectif a été étendue avec l’installation de 47 points de collecte. Cinq réunions publiques ont été organisées, ainsi que 12 permanences de distribution de badges aux usagers.

Parallèlement, le service de collecte en porte-à-porte a été déployé dans quatre communes situées en zone plaine : Balbigny, Epercieux-Saint-Paul, Mizérieux et Nervieux. Quatre réunions publiques ont été tenues et 11 permanences ont permis la distribution de plus de 2 000 bacs individuels.

• MISE EN PLACE D'HORAIRES ADAPTÉS EN DÉCHÈTERIE, EN CAS D'ALERTE CANICULE

Par mesure de précaution et afin de garantir la sécurité des usagers comme des agents, la CC Forez-Est, à l'instar des autres EPCI du département, a mis en place des horaires adaptés dès lors qu'une alerte canicule de niveau orange ou rouge est émise par Météo-France. Ainsi lorsque l'alerte canicule est actionnée, les déchèteries sont ouvertes uniquement le matin de 7h30 à 13h du mardi au samedi.



PERSPECTIVES 2025

Renouvellement des principaux marchés de gestion des déchets :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles et du tri sélectif
- Collecte et traitement des déchets alimentaires
- Traitement des ordures ménagères résiduelles
- Gestion des bas de quai des déchèteries

Visites organisées pour le grand du public, au centre de tri et au centre d'enfouissement

Campagne de sensibilisation pour le tri des déchets



Robert FLAMAND
Vice-président chargé de
bâtiments et patrimoine



Sébastien DESHAYES
Vice-président chargé de
l'Aménagement zones économiques
Infrastructures routières

Laurent RICHARD
Responsable du service
l.richard@forez-est.fr
04 77 27 61 81

ÉTUDES ET PROJETS STRUCTURANTS

”La direction Etudes et Projets Structurants participe à l’élaboration des projets de la CC Forez-Est. Ses domaines d’intervention sont l’aménagement des voiries, des ZA et des espaces publics ainsi que la construction des bâtiments (en accompagnement des maîtres d’œuvre). Pour renforcer la direction et proposer un service mutualisé aux communes (comme le prévoit le pacte fiscal et financier), depuis cette année, la direction s’est dotée d’un nouveau technicien.”

FAITS MARQUANTS

• AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU SIÈGE DE LA CC FOREZ-EST

Le service études et projets structurants a assuré le suivi des travaux et la clôture financière de l’opération de transformation de deux bâtiments commerciaux.

L’opération comprenait 17 lots techniques. Les travaux ont été achevés en septembre 2024, et l’emménagement a eu lieu en novembre 2024.

• ÉTUDE POUR LA CRÉATION D’UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LA CRÈCHE À ROZIER-EN-DONZY

Réalisation du dossier de consultation des architectes et équipes de maîtrise d’œuvre pour la création d’un bâtiment et Assistance à Maîtrise d’ouvrage pour le suivi des études architecturales

• PROGRAMME VOIRIE 2024

Les études de voirie et réseaux divers (V.R.D.) ont été réalisées, les pièces techniques de consultation des entreprises ont été rédigées et le suivi des travaux pour trois lots répartis par secteur géographique a été assuré :

Lot n°1 – Secteur Nord :

Panissières : réfection de la zone d’activités du Pont Rochand

Épercieux-Saint-Paul : création d’un parking infiltrant au niveau du pôle EPEP

Montant des travaux : 150 000 € TTC

Lot n°2 – Secteur Centre :

Feurs : réfection de l’impasse du Château d’eau et de la zone d’activités Les Planchettes

Chambéon : réfection de la structure du chemin agricole de la Grande Motte

Montant des travaux : 268 800 € TTC

Lot n°3 – Secteur Sud :

Saint-Médard-en-Forez : création d’une aire de recul pour poids lourds

Montrond-les-Bains : intervention en cours sur la zone d’activités Plancieux

Veauche : réfection de la zone d’activités L’Orme-les-Sources

Montant des travaux : 272 000 € TTC

• AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE MONTROND-LES-BAINS

Le suivi technique des travaux de réfection des abords de la gare a été assuré. L'opération a compris la mise en place d'un système d'infiltration des eaux pluviales, la redistribution des circulations et des stationnements, ainsi que l'adaptation du projet aux modes doux.

Les travaux, répartis en trois lots techniques, ont été achevés en décembre 2024.

• RÉFECTION DE FOREZ AQUATIC

Le dossier de consultation des architectes et des équipes de maîtrise d'œuvre a été réalisé dans le cadre du projet de réfection de Forez Aquatic. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été assurée pour le suivi des études architecturales.



PERSPECTIVES 2025

Étude de l'aménagement du nouveau bâtiment des Services Techniques

Transformation de deux bâtiments industriels en bâtiments pour l'accueil des agents des Services Techniques et le stockage du matériel.

Programme Voirie 2025 - Zones d'activité

Lancement d'un marché public comprenant deux lots

- Lot n°1 : Renforcement de la défense incendie
- Lot n°2 : Travaux de voirie à Violay (ZA Les Gagères) et Marclopt (ZA L'Etang)

Phase d'études pour l'aménagement des abords de la gare de Veauche/St-Galmier

Phase d'études pour la création d'une aire de loisirs à Saint-André-le-Puy

Phase d'études pour la construction d'un bâtiment dédié à la direction Cycle de l'eau

SERVICES TECHNIQUES

”Basés à Epercieux-Saint-Paul, les services techniques assurent un service public de proximité auprès des usagers et des agents de la collectivité.

Leurs interventions concernent la gestion des espaces verts du patrimoine de la CC Forez-Est et l’entretien des bâtiments intercommunaux (bâtiments administratifs et crèches principalement).”



Robert FLAMAND
Vice-président chargé de
bâtiments et patrimoine



Sébastien DESHAYES
Vice-président chargé de
l’Aménagement zones économiques
Infrastructures routières

Laurent CHATELUS

Responsable des services techniques
l.chatelus@forez-est.fr



438

Interventions dans 41 bâtiments
communautaires
(crèches et autres établissements
d’accueil du jeune enfant, siège et
antennes CC Forez-Est, bâtiments
économiques, maisons de santé...)



44 500 km

parcourus avec les
véhicules techniques



23

zones économiques entretenues
par les agents

INVESTISSEMENTS

La collectivité investit chaque année dans l’achat de matériel.
En 2024, elle s’est dotée d’équipements pour un montant total d’environ 13 190 €.

FAITS MARQUANTS

TRAVAUX 2024 EN RÉGIE

• REMPLACEMENT DE CHAUFFE-EAU

À la Micro-Crèche de Bellegarde-en-Forez, aux Ateliers des créateurs n° 4 et n°5, à l’aire d’accueil des gens du voyage, à la crèche de Saint-Marcel-de-Félines et au Musée du Chapeau.

• TRAVAUX DIVERS

- Réfection de bureaux au pôle d’Epercieux-Saint-Paul et de pièces à vivre Relais Petite Enfance de Feurs et Panissières
- Réfection de la terrasse bois du Musée du Chapeau
- Fabrication et mise en place de garde-corps dans les déchèteries de Feurs et Chazelles-sur-Lyon
- Réfection de la cour de la crèche de Feurs (apport de gravillons)
- Entretien paysager des zones d’activité

• AIDES AUX STRUCTURES POUR DIVERSES MISSIONS

Permanences de distribution de bacs, montage de matériel pour les manifestations (permis pour la vie, comice, fête du jeu...), déménagement de l’ancien siège et du pôle de Chazelles-sur-Lyon, emménagement du nouveau siège.

• FABRICATION D’ÉQUIPEMENTS EN BOIS

- 50 composteurs pour les sites de co-compostage partagés.
- Petites tables, bacs à fleurs, étagères, barrières ...

Les services techniques répondent aux demandes de fabrication d’objets en tout genre.... La plupart du temps, les objets sont réalisés en bois de récupération (palettes).

PRINCIPAUX TRAVAUX 2024 EFFECTUÉS PAR DES ENTREPRISES

• VOIE FERRÉE BELLEGARDE-EN-FOREZ / MONTROND-LES-BAINS

La CC Forez-Est programme tous les ans des travaux de remise en état. En 2024, 172 465 € ont été affectés à la rénovation de la voie.

• ZONES D'ACTIVITÉS :

Entretien des bassins d'orage dans des zones d'activité

• MUSÉE DU CHAPEAU ,À CHAZELLES-SUR-LYON :

Remplacement des luminaires

• CRÈCHE "FOREZ ENCHANTÉ", À FEURS

Remplacement de volets roulants et pose d'un store banne

• CRÈCHE INTERLUDE, À VEAUCHE

Remplacement de l'interphone

• CRÈCHE LA PASSERELLE, À PANISSIÈRES

Remplacement de volets roulants

• ATELIER PONT ROCHAND À PANISSIÈRES

Réfection de la toiture

• AÉRODROME DE CHAMBÉON/FEURS

Installation d'un store banne





Gilles DUPIN

Vice-président chargé de l'Environnement et du Développement durable et à l'économie circulaire

Christian DENIS

(partie projet alimentaire territorial)

Vice-président chargé de l'économie et de l'agriculture

Grichka LEVY

Directeur du développement durable

g.levy@forez-est.fr

04 77 27 6186



35 000 €

d'aides au remplacement des appareils de chauffage chez les particuliers



722

Barbastelles d'Europe observées au total lors du comptage hivernal dans les tunnels de Malleval et de Viricelles

(site Natura 2000)



35 000 €

dans l'accompagnement des communes pour la rénovation énergétique des bâtiments publics



210

élèves sensibilisés aux enjeux agricoles et alimentaires dans le cadre du label "Ecoles en Démarche de Développement Durable"

DÉVELOPPEMENT DURABLE

“A la CC Forez-Est, bien conscients des enjeux climatiques actuels et à venir, les élus intègrent la transition écologique dans chacune de leurs réflexions.”

FAITS MARQUANTS

• FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES - OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

La CC Forez-Est a lancé en 2022 un fonds de concours pour accompagner l'émergence d'ombrières photovoltaïques sur les parcelles communales.

Fin 2024, les communes de Bellegarde-en-Forez et Saint-Martin-Lestra ont pu voir ainsi émerger leur projet d'ombrière photovoltaïque grâce à l'appui technique et financier de la CC Forez-Est ainsi que du Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL).



• CC FOREZ-EST : UN PARC DE BÂTIMENTS RELATIVEMENT PERFORMANT

L'arrêté du 7 décembre 2007 impose l'affichage du DPE dans certains bâtiments recevant du public. La CC Forez-Est a donc décidé en 2024 de mettre à jour ces documents, mais aussi de les faire réaliser pour la totalité de son patrimoine.

Ce sont donc 28 bâtiments qui ont été audités, et le nouveau siège de Feurs le sera à l'automne 2025 après 1 an de fonctionnement.

Il en ressort un patrimoine bâti plutôt performant avec :

- Pour l'énergie, 8 bâtiments étiquetés B ou C, 8 bâtiments étiquetés D et seulement 5 bâtiments en deçà.
- Pour les émissions de gaz à effet de serre, 11 bâtiments étiquetés A ou B, 9 bâtiments étiquetés C et seulement 1 bâtiment en deçà.
- 6 bâtiments n'ont pas pu être étiquetés du fait d'un manque de connaissances précises sur les consommations (bâtiments partagés)

Le prochain PCAET intégrera des mesures visant à mieux connaître les consommations de ce patrimoine restant, et à poursuivre l'amélioration du patrimoine audité.

• JARDINER AU NATUREL

Dans la continuité des actions de sensibilisation sur la gestion durable des espaces verts auprès des particuliers, deux ateliers ont été organisés sur les communes de Saint-Jodard et de Montrond-les-Bains.

Ces animations sont réalisées au travers de la convention annuelle que porte l'intercommunalité avec France Nature Environnement

• PROMOUVOIR L'ALIMENTATION DURABLE, LOCALE, SAINE ET ACCESSIBLE À TOUS

En 2023, la CC Forez-Est a élaboré son Projet Alimentaire Territorial en partant d'un diagnostic du territoire. L'année 2024 correspond à sa 1^{ère} année de mise en œuvre. À ce titre, plusieurs actions ont été menées (formation des acteurs du territoire, animations...). Le PAT de l'intercommunalité a également été officiellement reconnu « niveau 2 » le 10 octobre 2024.

Le PAT compte 4 axes d'action :

- Soutenir une agriculture résiliente, viable économiquement et durable
- Structurer des filières et productions locales, durables et à forte valeur ajoutée
- Favoriser une alimentation saine, locale, durable et accessible à tous
- Affirmer et pérenniser le rôle de la CC Forez-Est dans le pilotage territorial de la démarche PAT



PERSPECTIVES 2025

Plan climat air énergie Territorial 2

Le PCAET de la CC Forez-Est arrive à échéance en 2026, ce qui appelle à penser à une nouvelle version de ce plan, cadre de la stratégie de transition écologique du territoire. Depuis 2020, le contexte local a évolué, rendant nécessaire une adaptation du plan. Le changement climatique, avec une hausse probable de +2,5 °C d'ici la fin du siècle, sera un enjeu central. Ce nouveau PCAET intégrera également les stratégies liées aux espaces naturels et à la protection de la ressource en eau.

Mois de l'alimentation

Le mois de l'alimentation sera un événement phare du PAT en 2025. L'objectif est de mettre en lumière les enjeux de l'alimentation avec de nombreuses animations sur ce thème qui se dérouleront sur le mois d'octobre :

Mois des Saveurs Foréziennes organisé par l'office de Tourisme, fête de l'AMAP de Feurs, formations pour les professionnels et les scolaires... les animations pour tous les publics ne manqueront pas.

Forum des énergies renouvelables

Suite aux travaux menés dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables, la CC Forez-Est a pris le leadership pour organiser, à l'échelle du département, un forum autour des énergies renouvelables. Ce temps d'une journée, dédiée aux élus de la Loire, sera l'occasion de proposer des tables-rondes, des rencontres... pour définir collectivement l'avenir énergétique du territoire ligérien. La CC Forez-Est est accompagnée dans cette aventure par les autres collectivités de la Loire, le Département, le SIEL, l'ALEC42, la DDT, l'AMF...



Véronique CHAVEROT
Vice-présidente chargée de l'Eau
Assainissement GEMAPI

Claire GARDON
Directrice Cycle de l'Eau
c.gardon@forez-est.fr
04 77 27 61 82

DIRECTION CYCLE DE L'EAU

“ La préservation et le partage de la ressource en eau est un élément majeur à prendre en compte pour les années à venir. Il est donc crucial d'avoir une vision globale de la gestion de cette ressource. Le transfert probable des compétences "eau potable" et "assainissement collectif" aux EPCI au 1er janvier 2026, permettra cette approche globale avec les travaux à prioriser, les interconnexions à envisager avec les structures voisines et des prises de décisions impératives, pour faire en sorte que chaque habitant et acteur économique puisse continuer à bénéficier de cette ressource vitale tout en prenant conscience de son caractère précieux. ”

10

schémas directeurs lancés (en plus des 12 déjà en cours) ayant donné lieu à 36 réunions de suivi au côté des communes



ETP supplémentaire dédié à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations : compétence GEMAPI



700 000 €

de budget prévisionnel pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations

38

rencontres avec les maîtres d'ouvrage de l'assainissement pour les mises à disposition de leurs services

FAITS MARQUANTS

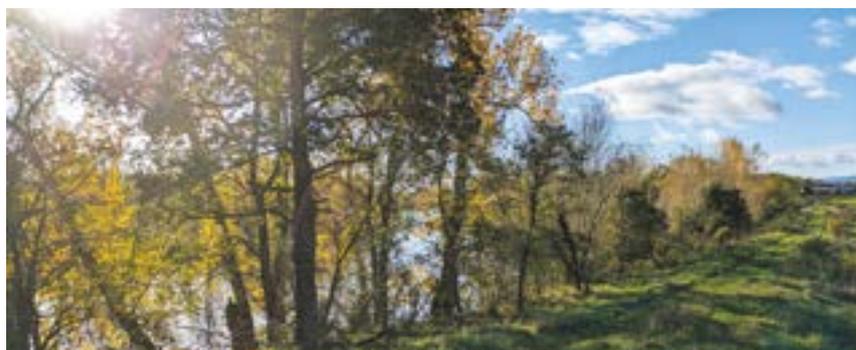
• PROTECTION CONTRE LES CRUES : SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DÉLÉGATION DE GESTION DE LA DIGUE DE VILLENEUVE À BIGNY

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, la CC Forez-Est s'est engagée à devenir le gestionnaire de la digue de Villeneuve à Bigny afin d'assurer la protection de près d'une centaine de personnes contre les crues de la Loire. Pour assurer la gestion de ce système d'endiguement, elle a adhéré au Projet d'Aménagement d'Intérêt Commun de la Loire (PAIC Loire), porté par l'Établissement Public Loire (EP Loire). Elle est ainsi intégrée à la plateforme de Vichy. Une convention de délégation pour la gestion des digues et la protection contre les inondations a été établie pour la période 2024-2028 avec l'EP Loire. Cette dernière a été signée par l'ensemble des partenaires de la plateforme en 2024.

• NOUVELLES MISSIONS STRUCTURANTES

Afin de mettre en œuvre toutes les actions inhérentes à sa compétence GEMAPI, la direction cycle de l'eau s'est dotée d'un Equivalent Temps Plein (ETP) supplémentaire en septembre 2024 afin d'assurer :

- Le suivi et la mise en œuvre des programmes et actions de prévention et de protection contre les inondations,
- La gestion de la digue de protection des inondations de Villeneuve à Bigny (avec l'Établissement Public Loire),
- La mise en œuvre et le suivi des actions à réaliser sur les bords de Loire.



• TRANSFERT DE COMPÉTENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF : CONNAISSANCE DU FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la préparation au transfert des compétences de l'eau potable et de l'assainissement collectif, en partenariat avec les communes, la CC Forez-Est, en tant que coordonnateur de groupement de commandes, a lancé en 2024 deux marchés publics de prestations intellectuelles pour la réalisation ou mise à jour des schémas directeurs assainissement pour 22 maîtres d'ouvrage (12 en cours et 10 lancés en 2024).

Ces schémas consistent en une étude de l'état et du fonctionnement des systèmes d'assainissement des communes concernées. C'est un document cadre qui doit dater de moins de 10 ans. Il permet de construire un programme prévisionnel d'investissement pour les stations d'épuration et les réseaux sur la base de priorisation eu égard à l'état et les performances des infrastructures, des impacts sur les milieux récepteurs, ...

• ORGANISATION DE L'EXPLOITATION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

L'état des lieux de l'exercice des compétences de l'assainissement à l'échelle de la CC Forez-Est a identifié 39 maîtres d'ouvrage et 10 maîtres d'ouvrages pour la compétence eau potable.

Au 1^{er} janvier 2026, l'exploitation des installations s'appuiera sur le savoir-faire des agents actuellement en charge, avec la préoccupation d'une continuité de service.

PERSPECTIVES 2025

Accord officiel pour sécuriser, gérer la digue de Villeneuve à Bigny et engager le début des travaux de protection contre les inondations

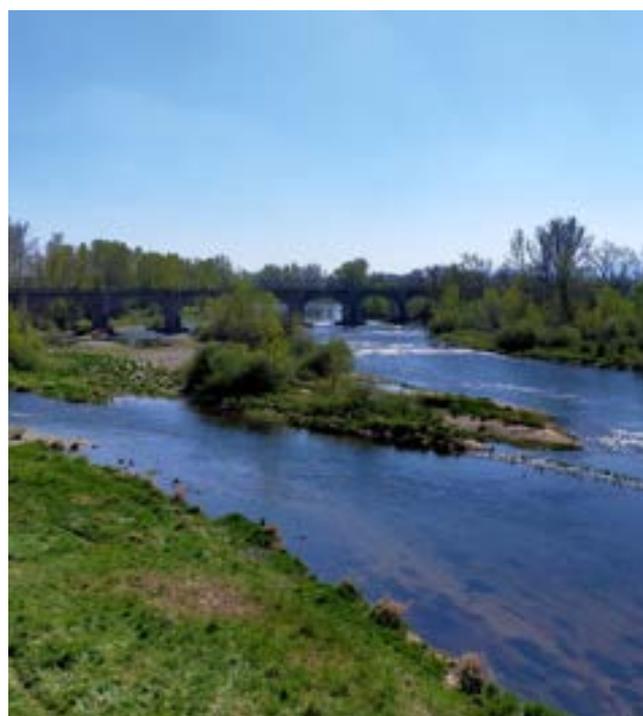
La régularisation officielle de la digue de Villeneuve à Bigny et sa cogestion par la CC Forez-Est et l'Établissement Public Loire vont faire l'objet de la signature d'un arrêté préfectoral régularisant la digue. La signature officielle de l'arrêté préfectoral est prévue pour le premier semestre 2025. Dès lors, les travaux, études, plans de gestion, et toutes recommandations nécessaires à la protection contre les crues sur ce système pourront débuter.

Animations scolaires sur la Loire et la morphologie des cours d'eau

La CC Forez-Est est partenaire technique et financier du LIFE Loire en Forez, porté par le Département. Dans ce cadre, elle va proposer la mise en œuvre d'animations scolaires en lien avec le fleuve Loire. Ces animations seront déployées sur l'ensemble du territoire pour les élèves de cycle 3 (CM1-CM2) et débuteront dès l'année scolaire 2025-2026. Elles seront échelonnées sur plusieurs années (un maximum de 15 animations par an pourra être réalisé). L'objectif de ces animations sera de sensibiliser les élèves aux problématiques et au fonctionnement des cours d'eau, et plus particulièrement sur le fleuve Loire.

Poursuite de l'organisation de l'exploitation des services d'eau et d'assainissement à l'échelle intercommunale

L'année 2025 sera l'année de la mise en place organisationnelle des services autant d'un point de vue humain que d'un point de vue territorial et patrimonial.



PÔLE SERVICES À LA POPULATION



Directeur de pôle : **Gérald NODIN**
04 77 94 25 66

115
AGENTS



Jacques LAFFONT
Vice-président chargé de
Petite enfance, enfance, jeunesse

Lydie GOUTAGNEUX
Responsable du service enfance jeunesse
l.goutagneux@forez-est.fr
04 77 94 55 68



330

places d'accueil collectif dans
14 structures : 10 crèches (5 associatives, 5
gérées par la CC Forez-Est).



4

micro-crèches associatives



379

assistant(e)s maternel(le)s pour
1371 enfants gardés en 2024.



6

Relais Petite Enfance coordonnés par la CC
Forez-Est (2 associatifs, 4 gérés
par la CC Forez-Est).



2

Lieux d'Accueil Parents Enfants (LAEP)
itinérants soutenus par la CC Forez-Est

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE

“ Pour garantir le bien-être des familles sur notre territoire, la Communauté de Communes de Forez-Est a pour objectif de permettre à chaque parent de trouver un mode d'accueil qui réponde à ses attentes et aux besoins de son enfant. Pour y parvenir, aux côtés des communes et de nos partenaires, nous structurons l'offre d'accueil et investissons dans la formation des professionnels pour renforcer la qualité de l'accueil du jeune enfant. Les élus poursuivent également leurs réflexions sur l'offre destinée aux enfants et aux jeunes, et sur l'accompagnement à la parentalité.”

LES EFFECTIFS 2024 DE NOS CRÈCHES INTERCOMMUNALES

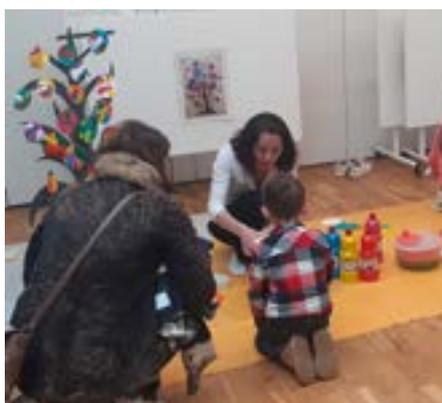
	Crèche «Chapi Chapeau» CHAZELLES-SUR- LYON	Crèche «Forez Enchanté» FEURS	Crèche «La Passerelle» PANISSIERES	Crèche «La Souris Verte» ROZIER-EN- DONZY	Crèche « Les Petits Félines » ST-MARCEL-DE- FELINES
Nombre de places	30	60	22	20	15
Nombre d'enfants accueillis en 2024	70	136	55	53	32

FAITS MARQUANTS

Avec l'accompagnement de la Caf, le travail sur les 5 axes thématiques de la Convention Territoriale Globale se poursuit sur différents projets. Voici quelques projets phares 2024 :

• MISE EN PLACE DU GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE

Ce nouveau service de proximité centralise les informations sur les modes de garde pour enfants et oriente les familles vers les structures adaptées. Il permet à la collectivité d'ajuster l'offre et d'identifier les zones blanches, tout en fournissant des données pour les porteurs de projet. Depuis son ouverture en mars 2024, le Guichet Unique a reçu 721 contacts et 462 demandes.



• LES SEMAINES DE LA PETITE ENFANCE ET DES FAMILLES 2024

Elles ont eu lieu en mars, sur la thématique : « Viens je t'emmène ». Des animations, ateliers, conférences et rencontres ont été mis en place au sein des structures Petite-Enfance et autres structures à destination des familles du territoire. Un temps fort a accueilli 230 personnes, parents et enfants réunis autour de divers ateliers : créatifs, conte, motricité, éveil sensoriel...



• 2ÈME ÉDITION DES RENCONTRES PROFESSIONNELLES PETITE-ENFANCE

La 2^{ème} édition des Rencontres Professionnelles Petite-Enfance, tenue le 21 octobre, a réuni 130 professionnels issus de 10 crèches et les animatrices des 6 RPE du territoire, pour explorer la thématique « Mieux comprendre ce qui se passe dans sa petite tête, pour accompagner avec bienveillance le petit enfant ». Cette journée pédagogique a abordé la gestion des émotions et le cadre éducatif, avec une conférence le matin et des ateliers l'après-midi, co-animés par les directrices et animatrices de RPE.

• PERMIS POUR LA VIE

Il a eu lieu le 28 mai à l'Hippodrome de Feurs. Cette action a rassemblé 276 élèves, issus de 13 classes de CE2 du territoire. Les enfants ont été sensibilisés à la prévention des risques routiers, de noyade, et au développement durable à travers des ateliers animés par différents partenaires.



• SAVOIR ROULER À VÉLO

La poursuite du Savoir Rouler à Vélo a permis à 14 classes de CM2 du territoire de bénéficier de 10 heures d'enseignement théorique et pratique autour du vélo. L'objectif est de préparer les futurs collégiens à se déplacer à vélo de manière autonome et en toute sécurité.

• CME ET PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Le 22 juin, 316 enfants issus de 26 communes du territoire, dont des Conseils Municipaux d'Enfants ont participé au défilé lors du passage de la flamme olympique, à Feurs.



• BOURSES BABA

En 2024, 40 bourses BABA ont été allouées à des jeunes du territoire, pour favoriser des vocations d'animateurs de centres de loisirs, ou de colonies, et faciliter le recrutement des équipes pour les structures.



PERSPECTIVES 2025

Mise en place du Service Public de la Petite Enfance (SPPE)

La mise en place du Service Public de la Petite Enfance (SPPE) a débuté le 1^{er} janvier 2025. Depuis cette date, la CC Forez-Est est Autorité Organisatrice (AO) de l'accueil du Jeune Enfant. Dans ce cadre, elle a pour mission de recenser les besoins des enfants de moins de trois ans et de leurs familles, informer et accompagner les familles, planifier le développement des modes d'accueil, et soutenir la qualité de ces modes d'accueil. L'année 2025 sera donc consacrée à l'élaboration du Schéma pluriannuel de développement des modes d'accueil du jeune enfant.

Formation des Professionnels de la Petite Enfance : 1^{ère} Journée pédagogique des assistants maternels du territoire

Organisée par les 6 RPE, la 1^{ère} Journée Pédagogique des assistants maternels du territoire a pour objectif de participer à leur professionnalisation, et ainsi renforcer la qualité d'accueil. Axée sur la co-éducation et la place des parents, cette journée de formation permet l'échange de pratiques entre les professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant.

Construction de nouveaux locaux pour la crèche "La Souris Verte" à Rozier-en-Donzy

Visite des institutions de la République avec les enfants des CME

Les membres du réseau des Conseils Municipaux d'Enfants (CME) du territoire préparent une visite de l'Assemblée Nationale et/ou du Sénat pour les enfants des CME à l'automne 2025. Ce projet s'inscrit dans le parcours citoyen des jeunes et inclut l'organisation d'une matinée au siège de la collectivité.

Réseau parentalité et bien-être des parents

Un sondage a été adressé aux parents du territoire de Forez-Est pour mieux comprendre leurs besoins en matière de bien-être. 706 réponses ont permis de dégager trois thématiques principales de travail : prendre soin de soi, la gestion des émotions, et les relations entre parents et adolescents.



Jacques LAFFONT
Vice-président chargé de
la petite enfance, enfance, jeunesse

Marjorie BASTIDE
Responsable ludothèque
m.bastide@forez-est.fr
09 71 00 49 85



2 290
prêts de jeux
enregistrés en itinérance



81
animations dans 16 structures
petite enfance du territoire



25
communes visitées (itinérances, drives ou
dépôts de jeux)

LUDOTHÈQUE

“ La ludothèque communautaire illustre aujourd’hui la volonté de la Communauté de Communes de Forez-Est d’aller vers ses usagers, en proposant des animations pour tout public. ”

FAITS MARQUANTS

• FÊTE DU JEU COMMUNAUTAIRE AUTOUR DES JEUX SPORTIFS

Fort succès du temps d’ouverture de la fête du jeu le samedi 6 juillet à Civens avec 484 personnes présentes sur la journée. S’en sont suivies 11 itinérances auprès des communes du territoire, 8 animations motricité et 4 animations sportives encadrées par un éducateur sportif. Toutes ont reçu un bon accueil et ont beaucoup plu aux participants.



• ANIMATIONS ÉVÈNEMENTIELLES

Sur l’année 2024, l’équipe de la ludothèque a participé à de nombreux temps forts d’évènements culturels et ludiques :

Rue pour tous, Rue aux enfants / Charivarue à Chazelles-sur-Lyon, temps fort des semaines de la petite enfance à Montrond-les-Bains, Fête du livre / matinée parentalité à Panissières, matinée 20 ans de la crèche et de la médiathèque à Balbigny.

Ces temps sont l’occasion de faire connaître la ludothèque et les services proposés notamment la location des jeux surdimensionnés qui sont souvent privilégiés sur ces animations.

• ANIMATIONS VACANCES SCOLAIRES

Lors des petites vacances scolaires, l’équipe de la ludothèque met en place des animations pour un public large proposant aussi bien des activités motrices pour les plus petits, des ateliers cuisine, que des jeux pour tous. Cette année les jeux ont été mis en place autour des thématiques du sport jusqu’à la fête du jeu puis de l’alimentation.

PERSPECTIVES 2025

Vers un nouveau fonctionnement pour toucher un public plus large

- **Test d’interventions sous forme de semaines d’itinérances** dans les communes en alternance avec des semaine à la ludothèque fixe,
 - **Réflexion sur les liens à développer avec les bibliothèques / médiathèques Ludi’lecture**
- Ceci afin de proposer plus de lieux de dépôts de jeux.



Gérard MONCELON
Vice-président chargé de
Santé Social, Insertion et Sport

Marie MOLIN
Coordinatrice inclusion numérique
m.molin@forez-est.fr
04 77 94 55 70



18 767

accompagnements aux démarches
administratives



15 193

bénéficiaires



611

accompagnements par le conseiller
numérique

INCLUSION NUMÉRIQUE

“Le service inclusion numérique est désormais ancré sur notre territoire. Ce guichet de proximité constitue un véritable service de terrain, largement adopté par la population.”

FAITS MARQUANTS

• UN BOUQUET DE SERVICES QUI S'ÉTOFFE

En 2024, le réseau France Services a enrichi son offre en intégrant de nouveaux opérateurs afin de faciliter l'accès des citoyens aux services publics : l'Urssaf et les chèques énergie. Ainsi, face au succès grandissant des France Services, un agent itinérant a rejoint les effectifs afin de soutenir les équipes en place. Cette ressource supplémentaire permet d'assurer une continuité de service et de maintenir un accueil de qualité pour les usagers.

• ATELIERS NUMÉRIQUES POUR LES SENIORS : UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DIGITALE

Dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique et grâce au soutien financier de la CARSAT Auvergne-Rhône-Alpes, les structures France Services de Veauche, Chazelles-sur-Lyon, Balbigny et Panissières ont poursuivi l'organisation d'ateliers numériques à destination des seniors de plus de 55 ans.

• PORTE OUVERTES DES FRANCE SERVICES 2024

Un programme riche sur l'ensemble des lieux d'accueil du territoire.

• CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le développement des accompagnements individuels, personnalisés et gratuit sur les sites France services, par le conseiller numérique, a été très apprécié des usagers.

PERSPECTIVES 2025

Horaires des France Services

Adaptation des horaires afin de répondre à la demande des usagers et ainsi ouvrir plus tôt.

Permanence France Services

Une nouvelle antenne ouvrira à Montrond-les-Bains.

Développement d'ateliers collectifs dans les communes

Ils se poursuivront et seront assurés par le conseiller numérique. Des temps d'information sur la cybersécurité en soirée seront proposés.



Gérard MONCELON
Vice-président en charge
Santé social, insertion, sport

Gérald NODIN
Responsable du service
04 77 94 25 66



342

personnes ont fréquenté les
4 points rencontre emplois



2041

contacts dans le cadre de la Prestation d'accompagnement renforcé vers l'emploi des participants du dispositif L.O.I.R.E. (Loire Objectif Insertion et Retour à l'Emploi) »

EMPLOI INSERTION

“ 2023 a été une année de construction de la stratégie insertion au sein de la CC Forez-Est, après la fin du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du Forez. Cette année a mis en exergue l'importance du travail partenarial avec France Travail, le Département de la Loire, et Loire Forez Agglomération “.

FAITS MARQUANTS

• FORUM « ESCALE MÉTIER » LE 15 MAI 2024 À VEAUCHE

Ce forum est dédié à l'emploi, la formation, l'orientation, la reconversion, les parcours professionnels. Il a accueilli 495 personnes et 160 offres d'emploi étaient affichées. Un succès !

• CRÉATION DE L'ENTENTE POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI SUR LE BASSIN LOIRE CENTRE AVEC LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

Dans une dynamique partenariale renforcée, l'Entente pour l'Insertion et l'Emploi a été créée sur le bassin Loire Centre, avec pour objectif de coordonner des actions concrètes en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi.

Entre juillet 2024 et février 2025, 8 actions ont été menées avec un double objectif :

- Répondre aux besoins en ressources humaines des entreprises locales, confrontées à des difficultés de recrutement.
- Favoriser le retour vers le droit commun des publics dits « invisibles », souvent absents des dispositifs traditionnels d'accompagnement ou d'insertion.

Les actions ont été animées par des prestataires variés. Elles ont pris la forme d'ateliers collectifs, d'entretiens individuels, d'immersions en entreprises ou de sessions d'information ciblées. Au total, 111 personnes issues du territoire de la Communauté de Communes Forez-Est ont bénéficié de ces actions.

PERSPECTIVES 2025

Demande de labellisation Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)

Points Rencontre Emplois

Cette labellisation constituerait une reconnaissance de la qualité du service rendu, et renforcerait la visibilité et la légitimité des actions menées en faveur de l'orientation professionnelle pour tous les publics.

Participation au réseau Comité Local Pour l'Emploi

À partir du 1^{er} janvier 2025, la loi « Plein emploi » instaure une nouvelle instance territoriale : le Comité Local pour l'Emploi (CLPE). La participation de la CC Forez-Est permettra de renforcer la visibilité de nos actions, d'accéder à un réseau élargi de partenaires, et de contribuer à des stratégies territoriales innovantes pour l'emploi.

Entente pour l'insertion et l'Emploi sur le bassin Loire Centre- Lancement d'un deuxième appel à projet

L'objectif de ce nouvel appel à projet est de renforcer la dynamique engagée, en améliorant l'identification des publics et en augmentant leur participation effective aux actions proposées.



Gérard MONCELON

Vice-président chargé

Santé social, insertion et sport



Ludovic ROBERT

Directeur de Forez Aquatic

l.robert@forez-est.fr

04 77 26 32 96

PISCINE FOREZ-AQUATIC

« L'année 2024 marque une étape charnière pour Forez aquatic à la fois dans la continuité de ses missions quotidiennes que dans la préparation de son avenir. Tout au long de l'année, l'équipement a rempli son rôle essentiel au service de la population : favoriser l'apprentissage de la natation et encourager la pratique sportive. 2024 aura surtout été une année de réflexion, d'étude et de préparation menée autour du projet ambitieux de rénovation de l'espace intérieur de la piscine afin de mieux répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux d'aujourd'hui »



79 440

passages en 2024



297 692 €

de recettes

Salle polyvalente

9 660

passages

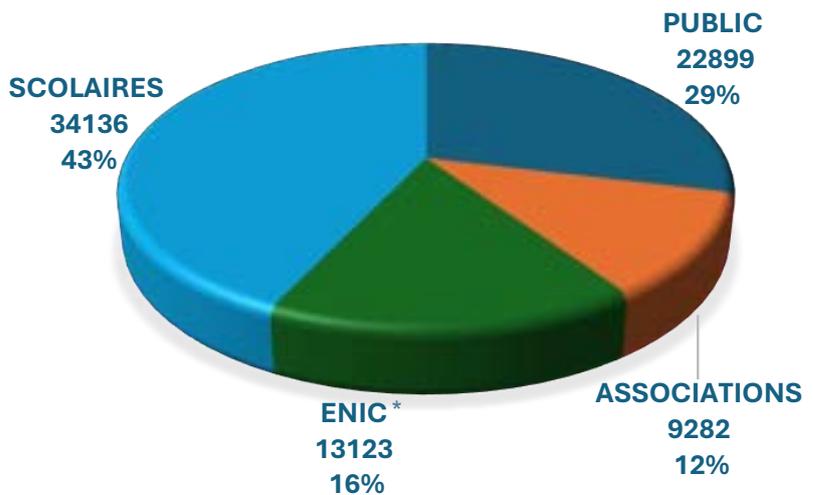
1234

heures d'utilisation

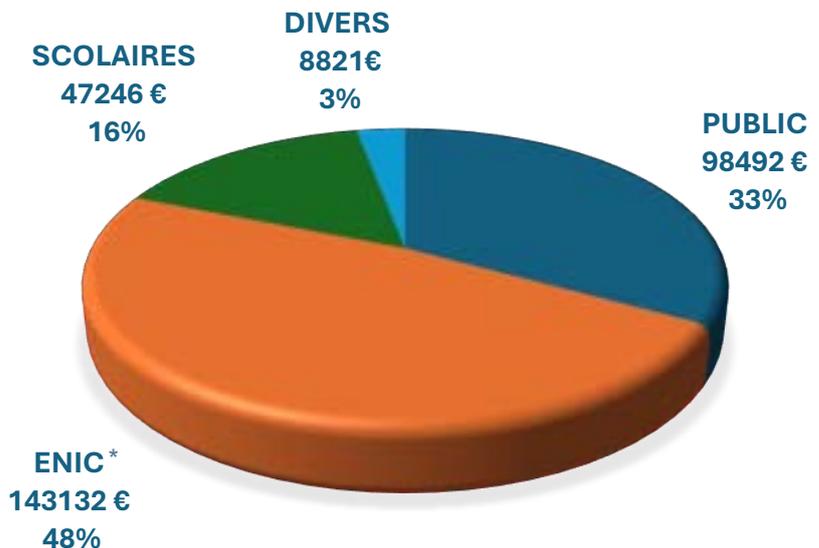
10

associations utilisatrices

FREQUENTATION PAR TYPE DE PUBLIC 2024



RECETTES 2024



*Ecole de Natation InterCommunale



FAITS MARQUANTS

• FÊTE D'HALLOWEEN

Cette année, l'animation Halloween a connu un meilleur engouement, rassemblant 140 participants. Les décorations, plus soignées et immersives, ont contribué à une ambiance féerique, tandis que les animations variées ont su séduire aussi bien les enfants que les adultes.

• ACTIVITÉ AQUABIKE

Le lancement de l'aquabike a rencontré un franc succès. Les cours, ouverts à tous ; débutants comme pratiquants confirmés ; ont remporté un vif succès grâce à une ambiance dynamique, portée par la musique et l'enthousiasme des animateurs.

PERSPECTIVES 2025

Travaux de réhabilitation de la piscine couverte

Agrandissement du hall d'entrée, changement du carrelage des plages, nouveau mode de filtration des bassins, dissociation du chauffage, nouvel éclairage, redéfinition de l'espace intérieur.

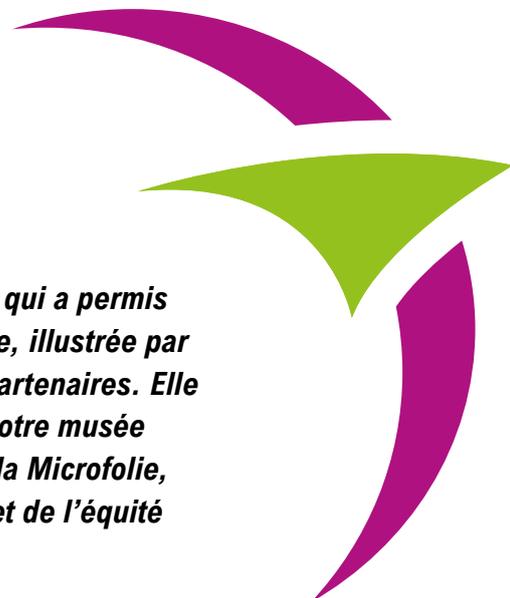




Jacques DE LEMPS
Vice-président chargé de la culture

CULTURE

« 2024 a été une année de construction, qui a permis de mettre en œuvre la stratégie culturelle, illustrée par des actions menées avec de nouveaux partenaires. Elle a également permis le déploiement de notre musée numérique itinérant sur notre territoire, la Microfolie, qui illustre ce souhait du « aller vers », et de l'équité territoriale voulue par la CC Forez-Est ».



Cécile Bonnefoy
Chargée de développement culturel
04 77 94 25 68



16

communes ont accueilli
la Micro-Folie itinérante



4 396

personnes ont participé à la Micro-Folie, incluant
scolaires et extrascolaires



7

résidences d'artistes dans 7 communes

FAITS MARQUANTS

• LAURÉAT POUR LES TROPHÉES DES MAIRES

La Communauté de Communes Forez-Est a reçu le Trophée des Maires le 14 novembre, récompensant son initiative de la Micro-Folie itinérante dans la catégorie Culture et Patrimoine.

• LA MICRO-FOLIE A FAIT ESCALE À CHAMBÉON POUR UN FREESTYLE CULTUREL

Dans le cadre de sa tournée itinérante, la Micro-Folie de Forez-Est a fait escale à Chambéon du 16 au 21 septembre. Le point d'orgue de cette semaine culturelle s'est tenu le samedi 21 septembre, avec un après-midi pluridisciplinaire placé sous le signe des cultures urbaines. Organisé en partenariat avec La Villette et dans le cadre du festival Freestyles, l'événement a rassemblé graffiti, musique et danse, offrant un moment vibrant de création et de partage au cœur du village.

• 7 RÉSIDENCES D'ARTISTES ONT ÉTÉ ORGANISÉES SUR LE TERRITOIRE POUR RAPPROCHER LA CRÉATION ARTISTIQUE DES HABITANTS ET PROMOUVOIR L'ÉDUCATION CULTURELLE

Elles ont impliqué divers publics – enfants, seniors, familles – et abordé des formes variées comme le design, le conte, le théâtre, la musique ou encore la langue régionale. Ces projets ont été menés en collaboration avec des structures locales (écoles, crèches, EHPAD, MJC, etc.) et ont favorisé la participation active des habitants à la création artistique.

• 48H DE LA CRÉATION TEXTILE

Les 48h de la création textile, qui se sont déroulés du 7 au 10 novembre 2024 ont constitué un temps fort sur le territoire. Organisés par les musées du Textile de Panissières et Bussières, avec le soutien de la Communauté de Communes de Forez-Est, cette biennale valorise le savoir-faire local à travers un concours de création, un marché textile, des visites d'entreprises et de nombreuses animations culturelles.





PERSPECTIVES 2025

Intégration du service culture au sein du pôle Attractivité

Le nouveau pôle attractivité regroupera 3 directions l'aménagement du territoire, le développement économique, et le tourisme, culture, commerce. Cette évolution structurelle vise à renforcer les synergies entre les secteurs et à affirmer la culture comme un levier central du développement et de l'identité du territoire.

Lancement d'une saison culturelle intercommunale

En 2025 Forez-Est va lancer sa toute première saison culturelle intercommunale, proposant 11 rendez-vous dans 10 communes, marquant une nouvelle étape dans l'accès à la culture pour tous. Parallèlement, 6 résidences d'artistes seront programmées, favorisant la création et l'implication des habitants autour de projets originaux.

Réponse à un appel à projet départemental Mise en réseau de 6 médiathèques

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par le département, nous nous sommes positionnés dans la perspective de mise en réseau de six médiathèques du territoire sur une période de deux ans. L'objectif principal de cette initiative est de favoriser une dynamique de coopération et de mutualisation entre ces établissements, afin de renforcer l'offre culturelle locale et de toucher un public élargi.





FOREZ-EST
communauté
de communes

Siège :

6 place Paul Larue
42110 Feurs
Tél. 04 77 28 29 30

Autre site administratif :

Pôle Environnement Patrimoine Espace public
ZA de Bois Vert I
185 chemin du Renouveau
42110 Epercieux-Saint-Paul
Tél. 04 77 27 61 81

Suivez l'actu de Forez Est
www.forez-est.fr

